

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS:           Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente  
  M. PETER JACOBS, commissaire  
  M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LE PROJET DE REVITALISATION DE L'OUEST  
DU CENTRE-VILLE**

---

**PREMIÈRE PARTIE**

---

VOLUME 2

---

Séance tenue le 29 mars 2011, 19 h  
1550, rue Metcalfe, 14<sup>e</sup> étage

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 29 MARS 2011.....	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	1
 <b>PRÉSENTATION DU PROMOTEUR</b>	
M. SYLVAIN VILLENEUVE.....	4
 <b>PRÉSENTATION DES PERSONNES-RESSOURCES</b>	
Mme FRANCINE DANSEREAU.....	13
M. PAUL LEWIS.....	16
 <b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>	
M. FRANKLIN GRIGAT.....	21
M. ÉRIC MICHAUD.....	32
M. PIERRE MALO.....	37
Mme BIANCA LAVOIE.....	40
M. ROBERT MAJALY.....	41
Mme IOANNA AVANTIS.....	46
Mme DONA SMITH.....	52
Mme SUZANNE DROUIN.....	58
Mme CLAIRE ADAMSON.....	63
Mme DIANA PIZZUTTI.....	67
M. ALEXANDRE FRENETTE.....	70
M. JACQUES LARIN.....	74
M. ANDREW GELBERT.....	77
M. ANDRÉ JUDE.....	86
Mme PHYLLIS LAMBERT.....	89
Mme MARGO DENNICK.....	101
M. MARVIN ZYLBER.....	103
Mme DOLORÈS DUQUETTE.....	105

**PÉRIODE DE QUESTIONS (suite)**

Mme ANDREA CARROLL .....	112
M. ÉRIC MICHAUD .....	121
M. ROBERT HAJALY .....	124
M. ANDREW GELBER.....	128

**AJOURNEMENT**

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, présidente :**

5            Alors, bonsoir, Mesdames et Messieurs! Je vous souhaite la bienvenue à cette deuxième  
séance de consultation publique sur le *Projet particulier d'urbanisme pour le Quartier des grands  
jardins*.

10           Ladies and gentlemen, good evening, welcome again. Welcome to today's second public  
information session about the proposed Special Planning Program initiated by the Ville-Marie  
Borough and the City of Montreal in order to revitalize and develop the Quartier des grands  
jardins located in the western part of the downtown area.

15           Mon nom est Irène Cinq-Mars, je suis commissaire à l'Office de consultation publique de  
Montréal. La présidente de l'Office m'a confié la présidence de cette commission. Je suis  
accompagnée par deux collègues d'expérience; à ma droite, monsieur Peter Jacobs, professeur  
à l'École d'architecture de paysage de la Faculté de l'aménagement et monsieur Viateur  
Chénard, avocat, tous deux également commissaires à l'Office.

20           This session will be held in French. However, anyone who wishes to address us in  
English is invited to do so.

25           Pour ceux qui n'étaient pas là hier soir, je rappelle brièvement les règles. Vous devez  
vous inscrire à l'arrière, au registre qui est sur la table devant l'entrée, si vous désirez poser des  
questions. Les questions sont toujours adressées à la présidente et je redirigerai les questions à  
qui de droit.

30           Il n'y a aucun échange direct entre le public et les représentants de l'Arrondissement.  
Ceci, dans le but de canaliser le questionnement et éviter qu'il y ait un débat, ce soir; puisque  
nous en sommes à une phase d'information du public et non d'échanges. Les échanges auront  
lieu plus tard, lors de la déposition des mémoires.

La commission, c'est-à-dire mes collègues et moi-même pouvons intervenir pour obtenir de l'information supplémentaire, nous assurer que les réponses sont bien conformes aux questions que vous avez posées ou demander des clarifications.

35

Dans un premier temps, l'équipe de l'arrondissement Ville-Marie : madame Nancy Shoiry, qui est directrice à la Direction de l'aménagement urbain des services aux entreprises de l'Arrondissement; monsieur Sylvain Villeneuve, chef de la Division de l'urbanisme – qui est au centre de la table –, au sein de la même Direction; et monsieur David Grondin, agent de recherche, également à la Direction de l'aménagement et des services de l'Arrondissement, vont présenter le projet du PPU.

40

Ils mettront l'emphase, ce soir, sur deux autres des thèmes majeurs, deux des trois thèmes majeurs du projet, à savoir : la qualité des milieux de vie et la revitalisation économique.

45

Et ce soir, nous écouterons par la suite – je dirais, leur présentation va durer environ 20, 25 minutes –, nous écouterons par la suite deux personnes-ressources, qui sont assises à ma droite. D'abord, madame Francine Dansereau, qui est chercheure honoraire à l'INRS, Urbanisation, culture et société, et sociologue spécialisée dans les questions d'habitation et de mixité sociale; et monsieur Paul Lewis, directeur de l'observatoire SITQ à la Faculté de l'aménagement à l'Université de Montréal, et professeur à l'Institut d'urbanisme de cette même faculté.

50

Ces deux personnes-ressources nous feront part de leur réflexion sur les deux thèmes. Madame Dansereau sur celui de la qualité des milieux de vie, plus précisément sur la mixité sociale, et monsieur Lewis, sur celui de la revitalisation économique, plus précisément concernant l'activité commerciale.

55

Alors, je leur souhaite la bienvenue et je les remercie de leur disponibilité. Leurs propos n'est pas de commenter sur le PPU, mais de donner un éclairage en fonction de leur expertise sur l'un et l'autre thème, de manière à enrichir notre réflexion.

60

65 Puis nous ferons une courte pause, de telle sorte que vous puissiez vous inscrire, comme je l'ai dit tout à l'heure, afin de pouvoir intervenir et poser vos questions après la pause. J'appellerai alors chacune des personnes inscrites, selon l'ordre d'inscription. Si une réponse ne peut être donnée au cours de la séance tenante, elle devra être fournie par écrit dans les meilleurs délais. Et elles sont toutes publiques. Elles font partie du dossier de documentation accessible à tous.

70 La séance est enregistrée. Les transcriptions écrites de tout ce qui est dit seront disponibles sur le site Internet de l'Office dans environ une semaine et peut-être même quelques jours après la séance.

75 Toute la documentation est également disponible en version papier au bureau de l'Office, à ceux de l'arrondissement Ville-Marie.

80 Vous avez droit à deux questions par intervention, et je vous demanderai, une fois de plus ce soir, de garder, limiter les préambules pour justement permettre à la majorité, la plus grande partie d'entre vous, de pouvoir poser des questions.

Le registre restera ouvert jusqu'à 21 h 30 et vous aurez la possibilité de vous réinscrire après vos deux questions. La personne suivante va venir... bon, si vous voulez en poser trois, quatre, cinq, vous pouvez vous réinscrire et revenir par la suite.

85 Si les commissaires ont des questions à poser, ils tenteront de le faire ce soir si cela est possible, mais la priorité, bien sûr, elle est donnée à vous, membres du public. Sinon nous formulerons nos questions par écrit.

90 In a few moments, representatives of the Borough of Ville-Marie will present the proposed Special Program. They will make a general presentation focusing tonight on two of the three major goals which are: Quality of Life and Economic Activity.

95 After their presentation, there will be a short break at which time those who wish to ask questions are invited to put their names down, register their names at the reception table at the back of the room.

100 After the break, I will invite you to come forward, and you will be allowed two questions per turn and, again, I remind those of you who were here last night, or the new ones, I will ask you to make a very short preamble. Keep it short so that many people can have the opportunity to ask questions and receive answers.

105 The register will remain open until 9:30 this evening. So if you have more than two questions, you will have the opportunity to register again, and come back at the table here in front.

Alors, sans plus tarder, j'invite monsieur Villeneuve à présenter le projet une fois de plus.  
Merci, Monsieur Villeneuve.

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

110 Merci, Madame la présidente, bonsoir tout le monde. C'est avec un enthousiasme renouvelé que nous présentons ce soir la version préliminaire du Programme particulier d'urbanisme.

115 C'est un outil de planification, une sorte de contrat social entre les intervenants du milieu et la Ville. Le fruit aussi d'un engagement de la Ville et des citoyens d'intervenir et d'œuvrer à la revitalisation du secteur. Il faut mentionner que c'est un travail de concertation avec le milieu, à travers les travaux de la Table de concertation du quartier centre-ville ouest.

120 Donc, il y a trois blocs de présentation : le premier bloc c'est la mise en contexte; le deuxième, nous allons vous présenter le contenu du Programme particulier d'urbanisme et la conclusion. – Excusez pour ce contretemps. J'espère que la minuterie a stoppé pour nous permettre de poursuivre la présentation.

125 Donc, comme je le mentionnais, on va faire la mise en contexte de l'élaboration du  
Programme particulier d'urbanisme. Soulignons tout d'abord que le mandat d'élaboration du  
Programme particulier a été ratifié par le Conseil d'arrondissement en juin 2010, un mandat  
comportant trois parties : l'élaboration d'un Programme particulier d'urbanisme pour le quartier  
Sainte-Marie; également un énoncé d'aménagement pour le centre-ville; et la présentation qu'on  
vous fait ce soir pour le secteur ouest, concernant le Quartier des grands jardins.

130 Qu'est-ce qu'un Programme particulier d'urbanisme? Il faut le voir sous l'angle de la  
revitalisation, ce soir, et de la qualité des milieux de vie. C'est un document, d'une part, qui vise  
un territoire ciblé, qui propose des orientations et des objectifs d'aménagement ainsi que des  
moyens de mise en œuvre. D'autre part, on propose d'ajuster la réglementation d'urbanisme et il  
135 y a aussi une série d'interventions, autant sur le domaine public, et d'interventions qui peuvent  
toucher le secteur privé dans le cadre de l'application du Programme particulier d'urbanisme.

140 Tout d'abord, décrire le périmètre : au nord, vous avez la rue Sherbrooke incluant le  
domaine des Sulpiciens; à l'est, la rue Bishop; au sud, l'autoroute Ville-Marie; et du côté ouest,  
les limites de la ville de Westmount avec la rue Atwater.

145 Les grandes caractéristiques du quartier. Il faut mentionner que c'est un milieu de vie à  
proximité du centre-ville, situé dans le centre-ville, qui comporte 14 000 résidants, une grande  
mixité sociale. C'est un milieu très dense, plus dense que le Plateau qu'on cite souvent en  
référence en termes de densité, qui comporte tout de même des usages habitations de  
commerces, bureaux, qui favorisent des milieux de vie de qualité. La présence également de  
nombreuses institutions qui ont marqué l'histoire du secteur, et de façon plus contemporaine  
avec l'arrivée de l'Université Concordia depuis 1974. Concordia qui comporte plus de 44 000  
étudiants.

150 Au niveau du patrimoine paysager et bâti, c'est exceptionnel pour le secteur. La  
présence des grands jardins du mont Royal, de la falaise Saint-Jacques qui sont des grandes  
caractéristiques, en plus de l'architecture domestique qui constitue le territoire.

155 Il faut revoir un peu plus large en rapport avec le positionnement du quartier. Il est à une position centrale entre le mont Royal et le canal de Lachine, à proximité du centre des affaires, ce qui en confirme une localisation très attractive. Un quartier également très accessible; 16% des résidants utilisent l'automobile pour se rendre au travail, comparativement à 51% pour l'ensemble du territoire de Montréal. Donc, les modes de transport actif – vélo, piéton – sont  
160 fortement utilisés dans le secteur. Il existe toutefois, en raison de la présence du réseau autoroutier, une importante circulation de transit et des conflits potentiels avec les piétons. Ce sont des mesures qu'on va proposer, ce soir, dans le cadre du Programme particulier d'urbanisme.

165 Pourquoi un PPU pour ce secteur? Évidemment, il y a un fort potentiel, il y a certaines contraintes pour lesquelles on veut proposer des réponses. C'est une occasion unique d'améliorer la qualité de vie des résidants, d'établir une vision et une orientation d'aménagement pour le secteur, mettre en valeur le patrimoine exceptionnel du quartier et, d'autre part, de stimuler l'activité économique du secteur.

170 Il y a trois grandes orientations dans le cadre du Programme particulier : la première consiste à mettre en valeur le patrimoine; la deuxième, la qualité des milieux de vie; et la troisième, le dynamisme économique. Ce sont ces deux derniers thèmes qu'on va aborder de façon un peu plus spécifique ce soir.

175 D'autres parts, on propose une planification détaillée pour le secteur du square Cabot, en rapport avec le rôle stratégique qu'il joue avec la rue Sainte-Catherine et son rôle d'équipement public dans le secteur ouest du territoire.

180 On vient donc de vous présenter la structure du document. On vous propose, ce soir, cinq thèmes pour couvrir l'ensemble du document du Programme particulier d'urbanisme.

185 Donc, le premier thème consiste à améliorer les services de proximité. Nous l'avons mentionné, le secteur est en phase de redressement. La présence de l'Université Concordia est un témoin éloquent de cette situation. Il y a des annonces, également, en termes d'immobilier

résidentiel le long de l'axe de la rue Sainte-Catherine, avec le projet immobilier du Séville qui est en cours de réalisation, qui comporte plus de 400 unités d'habitation.

190 L'artère commerciale de la rue Sainte-Catherine est importante. Il y a un tronçon ciblé à revitaliser. Et il faut mentionner que la rue Sainte-Catherine se différencie en rapport avec son rôle qu'elle joue un peu plus dans le centre des affaires, par rapport au Quartier des grands jardins. Mentionnons, d'autre part, que suite au départ des Canadiens, en 96, on a noté une dévitalisation de ce tronçon de la rue Sainte-Catherine.

195 Les améliorations qui sont visées en rapport avec la qualité des services. On veut favoriser l'arrivée de nouveaux résidents pour stimuler le dynamisme de la rue Sainte-Catherine – on le sait, c'est une clé à la revitalisation, l'augmentation de la population dans un secteur –, favoriser la mixité des usages et aménager la rue Sainte-Catherine de façon plus conviviale et plus accueillante.

200 D'autres parts, pour cibler nos interventions en termes de révision des plafonds, des hauteurs dans le secteur, on a procédé à un inventaire pour mieux connaître notre secteur d'intervention. Donc, à partir de la rue Atwater jusqu'aux rues Towers et Saint-Marc, c'est un secteur qu'on a identifié, qui peut recevoir, ou on peut optimiser la densité dans ce secteur-là, et la partie plus à l'est, partant de la rue Saint-Marc jusqu'à la rue Bishop, c'est un secteur de consolidation qui a été identifié.

205 Un des moyens de mise en œuvre, c'est de hausser les plafonds des hauteurs du Plan d'urbanisme, pour augmenter à 44 mètres. Actuellement, ils sont à 25 mètres. Il faut mentionner que le plafond des hauteurs n'est pas un droit de construire, mais plutôt une orientation qui est donnée dans le cadre d'élaboration de projets dans ce secteur.

210 Un plan plus détaillé qui montre la présence aussi des stations de métro qui justifient l'augmentation de la densité pour supporter le transport collectif.

215

220 On veut également améliorer l'ambiance de la rue. En ce sens, le programme de PRAM Commerce pour la revitalisation des façades est un outil important. On vous montre une illustration d'un bâtiment commercial dans une situation avant/après de la rue Sainte-Catherine, pour lequel on peut faire bénéficier les établissements de la rue Sainte-Catherine dans le cadre du programme PRAM Commerce

225 Il y a une série d'interventions sur le domaine public. La sécurisation des intersections, le verdissement et l'ajout de mobilier urbain qui est proposé également, tout ça pour améliorer la qualité des milieux de vie et contribuer à la revitalisation commerciale de la rue Sainte-Catherine.

230 Un élément structurant est également le réaménagement du square Cabot. C'est un geste important. Il y a des investissements de 5,5 millions qui ont été annoncés dans les trois prochaines années pour revoir l'aménagement, améliorer l'interface du square Cabot et en faire un milieu, un espace vert de qualité dans le secteur, et contribuer à l'effet structurant de revitalisation de cette partie du territoire.

235 En termes d'espaces verts et de verdissement – le deuxième thème –, il faut comprendre qu'il y a beaucoup d'espaces verts, peu sont accessibles. 90 % des espaces verts qui se trouvent sur le territoire sont des propriétés institutionnelles. Donc, 18 hectares sur les 20 hectares que comporte le territoire en termes d'espaces verts. Les améliorations qui sont visées, c'est offrir un meilleur accès aux espaces verts aux résidents du secteur, proposer également des nouveaux espaces verts et verdir le domaine public.

240 En ce qui a trait à l'accès aux jardins institutionnels. Un des moyens pour offrir un accès à ces espaces existants, c'est négocier des ententes avec les institutions pour s'assurer, d'une part, soit de gré à gré via un accord de développement, l'accessibilité et l'aménagement de ces jardins, dans le cadre de différentes options de modalités qui peuvent être prévues en vertu d'une entente.

245 Il y a également la création d'un espace vert, d'un nouveau parc sur le boulevard De  
Maisonneuve, à proximité de l'école Victoria et du Curling Club, une opportunité d'introduire un  
parc de voisinage pour desservir la clientèle résidante du secteur.

250 Rappelons également qu'il y a eu l'aménagement de la Place Norman-Béthune, qui est  
une action importante qui a été entreprise dans la foulée des investissements de l'Université  
Concordia, par la création d'un espace public central, qui dessert les usagers, les résidants du  
secteur, mais également la clientèle étudiante du campus de l'Université Concordia.

255 Dans la catégorie amélioration, il y a aussi une proposition d'équiper le parc Hector-Toe-  
Blake en équipements de jeux. Il y a déjà des investissements qui sont prévus pour redéfinir la  
vocation de cet espace public là, pour mieux répondre aux besoins des résidants.

260 On le mentionnait précédemment, le réaménagement du square Cabot est également au  
tableau pour améliorer la desserte en espace vert et espace public du secteur.

265 Au niveau du verdissement, ce qui est proposé c'est évidemment des nouveaux  
aménagement, un réaménagement des espaces publics; la création, d'une part, de plantations  
en bordure des voies publiques principales, le boulevard René-Lévesque, la rue Atwater et,  
également, la création d'une ceinture verte pour rappeler le lien entre la montagne et le secteur  
et, évidemment, le canal Lachine qui se situe un peu plus au sud du Quartier des grands jardins.

270 Le troisième thème est : protéger le patrimoine paysager et bâti. Rappelons qu'on est en  
présence d'un patrimoine exceptionnel, non seulement sur le plan des institutions, mais  
également au plan paysager, et l'intérêt du patrimoine bâti plus local est également important,  
pour lequel on propose des mesures ce soir.

275 Il faut rappeler qu'il existe un régime de protection qui est déjà en place, une  
réglementation stricte. Plusieurs parties du territoire sont régies en vertu de la *Loi sur les biens  
culturels*. On propose d'améliorer certaines réglementations, renforcer les outils de protection et  
assurer la mise en valeur des paysages exceptionnels du quartier.

280 En ce sens, on propose l'adoption d'un règlement, l'élaboration d'un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale qui couvre cinq aspects : le premier traite du patrimoine institutionnel et religieux; le deuxième, tout l'environnement bâti de la rue Sainte-Catherine pour contribuer à sa revitalisation; le village Shaughnessy et les nouvelles constructions et agrandissements; finalement, toutes les modifications qui sont visibles de la voie publique et de la rue.

285 En ce sens-là, le Programme, le PIA, est un bon outil pour assurer l'insertion harmonieuse des bâtiments. Nous allons vous montrer un principe qui pourrait être applicable sur la rue Sainte-Catherine, dans un contexte où on construit un socle commercial au rez-de-chaussée avec des bâtiments de plus grande hauteur. Le principe serait repris, d'alignement au niveau des constructions au niveau de la rue, pour contribuer à l'ambiance du piéton, pour, éventuellement aussi, proposer un rythme au niveau des façades. Un exemple d'insertion que vous connaissez tous, c'est le bâtiment voisin du CLSC du Métro, à proximité de la rue Saint-  
290 Mathieu.

295 Il faut rappeler également, en matière de protection et de mise en valeur des jardins, on veut privilégier, dans le cadre de modifications au niveau de l'affectation – comme par exemple, si une institution venait, à terme, à changer la vocation du site –, on soumettrait le changement d'affectation à un accord de développement lors de cette intervention. En plus, on aurait une application au niveau du règlement sur les PIA, dans le cadre d'un agrandissement, pour s'assurer des interventions de qualité.

300 D'autre part, le quatrième thème consiste à améliorer l'offre en logement et la qualité des logements. Il faut souligner que le territoire est composé à 92 % de locataires. Certains des bâtiments, surtout dans la partie plus au nord du quartier, doivent entrer dans un cycle de rénovation pour les tours résidentielles qui ont été construites au début des années 60 et fin des années 70 également.

305 Les améliorations qui sont visées au niveau de l'offre en logement, c'est soutenir le développement d'une offre diversifiée de logements, assurer le maintien de stock de logements

existants locatifs, et stabiliser la population résidante, tout ça, par une série d'interventions sur le domaine public qui vont améliorer la qualité de vie des résidents.

310           Trois pistes d'intervention qui sont proposées, c'est améliorer également ou amorcer une réflexion quant aux façons de mieux adapter les programmes d'habitation à la réalité particulière du centre-ville, pour s'assurer d'une mixité sociale à l'intérieur du quartier, et une application rigoureuse de la réglementation sur la salubrité et l'entretien des logements. Et, finalement, l'introduction, dans la mesure du possible, des nouveaux types de ménages dans le cadre de  
315           projets de redéveloppement en bordure de la rue Sainte-Catherine.

              Le dernier élément consiste à la question de la sécurité des déplacements. On comprend qu'il s'agit d'un enjeu important dans un secteur à proximité du centre-ville. On veut ainsi favoriser une population adepte des modes de transport actif; l'implantation de la piste cyclable  
320           du boulevard De Maisonneuve en est un exemple éloquent.

              Et, d'autre part, on veut améliorer la circulation de transit, importante dans le secteur, par une série d'interventions. En somme, on veut encourager davantage l'utilisation des modes de transport actif – vélo, piéton – dans un secteur où la proximité des lieux de travail et de  
325           population est à distance de marche. On veut également minimiser les conflits entre les automobilistes, piétons et cyclistes dans un secteur aussi névralgique que le Quartier des grands jardins.

              Il y a une série d'actions qui ont déjà été entreprises par la Ville : la réduction en  
330           kilomètre/heure à 40 km dans les secteurs, l'installation de stèles de radar, et certains réaménagements au niveau de la géométrie des rues.

              On propose une série d'interventions et d'études pour améliorer la sécurité des déplacements dans le secteur. Les ronds à l'écran montrent des intersections où il y aura des  
335           études plus particulières pour proposer des mesures au niveau des traverses pour sécuriser les déplacements des piétons.

340 D'autre part, on veut également faire en sorte d'améliorer toute l'interface avec une bretelle d'accès des autoroutes qui donne accès au secteur.

345 En conclusion, rappelons qu'on propose des gestes concrets pour améliorer la qualité de vie des résidants. Un exemple est le réaménagement du square Cabot, qui est proposé; des nouvelles installations qui sont destinées aux enfants dans le parc Hector-Toe-Blake; la création d'un nouveau parc sur le boulevard De Maisonneuve. Également, le verdissement du domaine public, qui est un geste important et, finalement, la mise en valeur du patrimoine paysager et bâti qui est une caractéristique importante du secteur.

350 Dernier élément en rapport avec la revitalisation économique et le dynamisme économique du secteur. La revitalisation de la rue Sainte-Catherine est un exemple probant en matière de revitalisation où on pourrait augmenter le nombre d'unités résidentielles, mettre en place et consolider le programme PRAM Commerce, faire des interventions sur le domaine public et planifier, au cours des prochaines années, le réaménagement du square Cabot, en plus de supporter les activités des campus de l'Université Concordia et des autres institutions du quartier qui, par une série d'interventions sur le domaine public, améliorent la qualité de vie dans le secteur.

360 La mise en œuvre du Programme particulier d'urbanisme. Évidemment, comme ce soir on le présente, il y aura une bonification du Programme particulier d'urbanisme suite aux consultations publiques, des modifications éventuelles au Plan d'urbanisme, afin d'inclure le Programme particulier d'urbanisme et, d'autre part, l'élaboration qui est en cours et qui va viser l'adoption d'un nouveau règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ciblés pour le secteur des grands jardins.

365 Je vous remercie de votre écoute.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Monsieur Villeneuve. Alors, j'inviterai madame Dansereau à nous présenter son topo sur la qualité des milieux de vie et la mixité sociale.

370

**Mme FRANCINE DANSEREAU :**

Alors, on m'a demandé de préparer un exposé d'une dizaine de minutes. Alors, je ne peux pas aller très, très en profondeur dans les points que je vais toucher.

375

Donc, mes réflexions vont porter sur la qualité des milieux de vie, c'est-à-dire sur la nécessité de consolider, d'améliorer la fonction résidentielle du quartier, en misant à la fois sur l'habitat proprement dit et les espaces publics, surtout les espaces verts.

380

Donc, après avoir rappelé certaines des caractéristiques de la population du quartier, j'examinerai quelques-unes des conditions susceptibles de favoriser une cohabitation sociale, harmonieuse entre différents groupes du quartier, en particulier dans le cas des espaces publics qui sont à créer ou à remodeler.

385

Donc, les caractéristiques de la population. Je vais rapidement vous énumérer un certain nombre de traits qui sont distinctifs de ce morceau de ville, disons. Alors, en ce qui concerne les caractéristiques de la population, on se rend compte que 71 % des ménages sont des ménages non familiaux. Alors, les caractéristiques de la population peuvent se résumer par quelques traits particuliers, distinctifs.

390

Les ménages non familiaux représentent 71 % des ménages et on compte 58 % des ménages qui sont formés d'une seule personne. Les immigrants constituent 50 % de la population, à cela s'ajoutent les résidents non permanents 15 %. Donc, il vous reste 35 % de population non immigrante.

395

400 Il s'agit aussi d'une population extrêmement mobile. Quand on regarde où étaient les gens il y a cinq ans – c'est une question du recensement –, on se rend compte que 72 % ont déménagé dans les cinq ans qui précèdent le recensement en 2006. 92 % des ménages sont locataires et on compte 61 % de ménages locataires qui doivent consacrer 30 % ou plus de leurs revenus au logement.

405 Enfin, un indice, disons, de pauvreté, la population de 15 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu se chiffre à 54 % de la population. Par contre – et ça, c'est un aspect un positif – 59 % de la population âgée de 15 ans et plus a un diplôme universitaire. J'avais aussi des chiffres sur le nombre, la proportion des 18 à 24 ans qui sont des étudiants, c'est aussi un pourcentage énorme, ça fait aussi très distinctif de la population de l'espace considéré.

410 Alors, maintenant, quels sont les enjeux qui découlent de ces caractéristiques de la population. Donc, pour résumer, il s'agit d'une population extrêmement mobile et très diversifiée sur le plan ethnique, disposant de faibles revenus, mais d'un niveau de scolarité élevé. Alors, cette grande mobilité fait que pour la plupart des habitants du quartier, les questions d'aménagement urbain ne sont pas perçues comme un enjeu qui les concerne. Ils ne se sentent pas concernés, car ils n'envisagent pas de demeurer sur place.

415 La situation par contre est très différente pour ce qui est des propriétaires, en particulier des propriétaires de maison individuelle qui habitent le quartier depuis plusieurs années.

420 Alors, je continue sur les enjeux. On peut donc considérer qu'on se trouve dans une situation de fragmentation, de fractionnement de la population du quartier entre des groupes qui ont des intérêts qui sont peu convergents. Et cette impression s'accroît quand on tient compte des groupes qui fréquentent le quartier sans y résider, qui fréquentent, notamment, ces espaces publics. Alors, on peut penser, par exemple, aux autochtones et autres personnes itinérantes qui sont des usagers habituels du parc Cabot.

425 Il y a aussi des personnes qui travaillent dans les environs, qui sont aussi des usagers de ces espaces publics là. Alors, par exemple, des gens qui travaillent dans les environs, les gens

qui vont à l'Hôpital de Montréal les enfants. Donc, en ce sens-là, c'est sûr que le parc Cabot est un lieu, un carrefour central.

430            Quelques mots maintenant sur la question de la cohabitation sociale. Espace public et cohabitation sociale. Alors, la question de la cohabitation sociale prend, dans ce cas-ci, une signification particulière. Il faut donc concevoir des espaces publics. Il s'agit du parc Cabot, mais aussi des nouveaux espaces à aménager. Donc, il faut concevoir des espaces publics qui soient à la fois ouverts à tous et appropriables par des groupes particuliers. Autrement dit, favorisant  
435 l'appropriation sans exclusion.

              C'est quelque chose qui est assez complexe, parce que s'il y a appropriation par un groupe et qui fait que l'espace est considéré comme non désirable, intouchable, et cetera, par d'autres, il y a un problème. Parce que ça veut dire qu'il y a des personnes qui sont exclues.

440            Alors, ce concept d'appropriation ou cet idéal d'appropriation sans exclusion doit s'exprimer à l'étape de la planification des aménagements ou des réaménagements et, ensuite, dans la réalité du fonctionnement des lieux.

445            Alors, à l'étape de la planification, puis ceci est basé sur des constats, disons, des façons de faire qui ont réussi dans des opérations précédentes ailleurs. Alors, on devrait prévoir des ateliers, des consultations sur les usages, l'aménagement des espaces en termes d'équipements, de mobilier, et cetera. Par exemple, dans le cas de l'aménagement du quartier Angus à Montréal, on a beaucoup... on a ouvert à la discussion avec les futurs habitants, c'est  
450 les questions concernant le genre d'activité qu'on voulait avoir dans tel ou tel espace, avec quel équipement de jeu, bon, et ainsi de suite. Alors, des consultations comme celles-là sont favorables à l'élaboration d'un consensus.

455            Maintenant, quelques mots en ce qui concerne les actions touchant le logement lui-même. En ce qui concerne la question de l'amélioration du parc résidentiel, plusieurs actions sont à envisager pour diversifier, améliorer l'offre de logement existante. On pense à une intensification des activités de lutte contre l'habitat insalubre dans le parc locatif, incitation à

460 l'amélioration de l'habitat existant, à la fois en ce qui concerne les logements locatifs puis aussi les logements en propriété d'occupation. On pense à des incitations à la création de nouveaux logements destinés aux propriétés d'occupation. Et, enfin, à l'insertion de logements sans but lucratif pour des clientèles spécifiques : jeunes, étudiants, personnes âgées seules, et cetera.

465 Pour terminer, enfin, si on veut attirer et retenir des clientèles diversifiées, il faut prévoir, en plus du logement, des équipements communautaires qui soient adaptés aux diverses clientèles, allant des familles avec jeunes enfants aux personnes âgées, et cetera.

Alors, voilà. C'est tout.

**LA PRÉSIDENTE :**

470 Merci, Madame Dansereau pour cet exposé sur les facteurs de succès d'un projet semblable. Maintenant, monsieur Lewis qui va nous parler de revitalisation économique.

**M. PAUL LEWIS :**

475 Je n'ai pas de présentation PowerPoint, je me suis dit que je vous épargnerais ça, puis peut-être, c'est aussi une façon pour moi de m'assurer de ne pas parler beaucoup plus que 5, 10 minutes, ce qui n'est pas toujours facile, parce que les questions qui sont soulevées par le PPU sont des questions relativement complexes et qui pourraient demander de très longues discussions. Puis en fait, la discussion a commencé hier puis je pense que ça va continuer dans  
480 les prochains jours, parce qu'il y a un défi, là, qui est très important.

485 Je vais parler de deux thèmes, ce soir, rapidement, en lien avec la thématique de la soirée, et je vais d'abord parler un peu de la question de la qualité de vie en lien avec le logement, puis ensuite de ça, je vais parler un peu du dynamisme économique, sans chercher à commenter le PPU. Ce n'est pas du tout mon intention – en fait, je l'ai lu, mais je n'ai pas d'opinion sur le PPU, je vais plutôt présenter comment je comprends les enjeux.

490 D'abord, sur la qualité de vie. La première chose qui nous frappe quand on est, quand on  
se promène dans l'ouest du centre-ville, c'est qu'il y a un parallèle à faire avec l'est du centre-  
ville; on retrouve des comparaisons ou des ressemblances dans ces deux zones-là. On est dans  
la périphérie du centre-ville, on se retrouve avec une fonction commerciale qui n'est pas tout à  
fait centrale, qui n'est pas non plus tout à fait une fonction commerciale de proximité, puis dans  
495 les deux cas, on a aussi une université, ce qui est quand même assez intéressant. C'est une  
situation peut-être assez unique dans les villes en Amérique du Nord, de retrouver ça de cette  
façon-là au centre-ville.

500 Donc, il y a un parallèle est-ouest en termes de fonctionnement, mais il y a aussi un  
parallèle avec le centre-ville, le centre des affaires, comme on l'indiquait sur les plans qui nous  
ont été présentés par l'Arrondissement. Puis en fait, on a aussi une similarité en termes de  
fonctions qu'on va retrouver. C'est-à-dire qu'on retrouve des fonctions commerciales, on va  
retrouver, encore une fois, une université, mais l'intensité n'est pas tout à fait la même.

505 Ce qui nous frappe dans l'ouest du centre-ville c'est qu'on est, en fait, vraiment pas au  
centre-ville. On n'est pas très loin du centre-ville, on est à proximité, mais on n'est pas au centre-  
ville. On est d'abord et avant tout dans un quartier résidentiel qui est situé à proximité du centre-  
ville. Et ça, ça a des conséquences extrêmement importantes à mon avis.

510 La première, c'est qu'on a beaucoup des désavantages d'être au centre-ville en termes  
d'intensité de circulation, mais on n'a pas nécessairement tous les avantages qu'on va retrouver  
au centre-ville, notamment pour les gens qui vont opérer, par exemple, des commerces. Pour un  
consommateur qui cherche à se rendre dans un commerce, en fait, la périphérie du centre-ville  
n'est pas nécessairement une destination de premier choix. En fait, la clientèle cible de ces  
territoires-là c'est beaucoup la clientèle de proximité. Et, dans le fond, si on veut faire vivre les  
515 artères commerciales dans ce genre d'environnement là, la première condition c'est de réussir à  
avoir suffisamment de clients à proximité. Parce que ce n'est pas les clients de la grande région  
de Montréal qui vont se diriger dans ces territoires-là pour faire de la consommation.

520 Bien sûr, il y a des situations particulières. Par exemple, dans l'est du centre-ville on retrouve des concentrations qui sont peut-être un peu différentes, concentrations de bars, de restaurants, et tout ça, mais on ne retrouve pas tout à fait la même chose dans l'ouest du centre-ville.

525 Ce qui m'apparaît assez clair aussi, dans ce cas-là, c'est qu'on ne peut pas imaginer que le dynamisme du centre-ville va être tel dans les prochaines années, que ce territoire-là va être intégré dans le centre des affaires. Et donc, il faut se rendre à l'évidence que ce territoire-là va demeurer un quartier résidentiel. Et donc, il faut cibler des actions de façon à faire en sorte que ce quartier-là reste un quartier résidentiel attractif.

530 Une des statistiques que madame Dansereau a présentées, moi, qui m'avait beaucoup frappé, c'est qu'on est face à un quartier de transition, qui est probablement lié au fait qu'il y a une université, que les étudiants s'installent là quelques années, le temps de faire leurs études, puis ensuite de ça vont repartir.

535 Mais en fait, si on veut vraiment améliorer la situation dans ce quartier-là, bien, il faut peut-être penser à réduire un peu le taux de mobilité, de stabiliser les populations. Et ça, dans le fond, ce que ça veut dire, c'est qu'il faut faire en sorte que le quartier soit intéressant pour que les gens aient envie d'y vivre sur une plus longue période que simplement leurs études. Et donc, entre autres, des actions qui vont porter sur la réduction de l'impact négatif que représentent les automobiles dans le quartier sur les populations.

540 Un des constats du plan, en fait du PPU qui est, me semble-t-il, assez intéressant, c'est qu'on est dans un quartier qui incarne déjà les objectifs du Plan de transport de la Ville de Montréal, parce que les gens sont fondamentalement des piétons, il y a beaucoup de cyclistes.

545 Et ça, dans le fond, la conséquence de ça, c'est qu'il faut réussir à aménager l'espace de façon à ce que les piétons et les cyclistes s'y sentent confortables, ce qui n'est pas nécessairement le cas dans les quartiers centraux montréalais – pour marcher assez souvent dans ces quartiers-là et pour constater qu'on ne pense pas toujours à nous.

550           Donc, sur la question de la qualité de vie, c'est le commentaire que je voulais faire.

          Maintenant, le dynamisme économique, je vais être un peu plus rapide. Ce qui est clair quand on se promène dans ce quartier-là, c'est qu'on observe des signes de dégradation sur le plan commercial. On a soulevé dans le PPU l'impact qu'a eu le déménagement du Forum vers le  
555           centre Bell. Dans le fond, on est dans une fonction commerciale qui a un certain nombre de difficultés, mais c'est assez fréquent sur les artères commerciales, surtout quand les populations résidentes sont peu nombreuses ou pas suffisamment nombreuses, et surtout si elles sont plutôt pauvres. Et ce qui semble être en partie le cas ici.

560           Les commerçants qui sont installés dans le centre-ville ouest ou le Quartier des grands jardins, en fait ils peuvent compter sur les consommateurs de la partie ouest de la zone centrale de l'île de Montréal, mais il ne faut jamais oublier que tout juste à côté du centre-ville ouest, il y a un énorme concurrent qui est le centre des affaires, avec la très forte concentration de galeries marchandes et de commerces qui sont installés sur Ste-Catherine.

565           Et donc, les commerçants de ce quartier-là ne peuvent pas rivaliser, ne peuvent pas concurrencer avec les commerces qu'on va retrouver dans la partie centrale du centre-ville. Ils doivent donc compter sur les résidents du quartier, sur les travailleurs et aussi sur les visiteurs, par exemple, qui se rendent à l'hôpital, mais en comprenant bien que toutes ces fonctions-là  
570           n'ont pas toujours d'effet structurant sur le territoire autant qu'on voudrait bien l'imaginer.

          Il suffit de se promener à côté de l'UQAM pour comprendre que ce n'est pas parce qu'on a 40 ou 50 000 travailleurs, étudiants qui viennent quotidiennement à l'Université, qu'automatiquement le quartier est revitalisé. On pourrait dire la même chose de l'Université de  
575           Montréal, on pourrait dire la même chose de l'Université Concordia. En d'autres mots, ça prend des actions pour arrimer le développement des institutions et le quartier, de façon à ce que les effets structurants puissent s'observer.

580           On pourrait imaginer que la croissance de la fonction bureaux puisse pomper un peu le dynamisme commercial, mais en fait, dans ce quartier-là ou dans l'ensemble du centre-ville, on

ne peut pas dire qu'on est en phase croissance. Il y avait un petit article ce matin dans La Presse qui était assez indicatif : 26 fois moins de constructions au centre-ville qu'à Calgary. Bien sûr, on peut discuter des chiffres, on peut leur faire dire bien des choses, mais c'est clair qu'au centre-ville de Montréal, on n'est pas en mode d'expansion extrêmement rapide.

585

Et donc dans ce quartier-là, on est, je pense, dans une situation où il faut compter davantage sur la densification résidentielle pour assurer son développement qu'imaginer que demain matin, le centre-ville va intégrer cette partie-là du centre-ville.

590

Et donc, si j'avais une chose à retenir de l'évolution de ce quartier-là pour les années passées et les années à venir, je dirais qu'il y a deux dimensions, moi, qui m'apparaissent importantes. La première, c'est qu'il faut vraiment qu'on réussisse à faire en sorte que ça soit un quartier qui soit attractif pour les populations qui vont choisir de s'y installer, même si elles choisissent de s'y installer de façon temporaire; puis, deuxièmement, il faut réussir à faire en sorte que même si c'est un quartier qui est déjà très dense, bien, qu'on réussisse à augmenter ces densités-là, parce que c'est la seule porte de sortie pour assurer le dynamisme des artères commerciales du quartier.

595

Voilà.

600

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Monsieur Lewis. Bien. Alors, c'est le temps de la pause. Nous allons prendre, je crois, nous avons le temps jusqu'à 20 h, un bon 10 minutes de pause, pour vous permettre de vous inscrire sur la liste, si vous souhaitez passer à la période de questions par la suite.

605

Merci beaucoup.

610

**PAUSE**

**LA PRÉSIDENTE :**

615 Alors, j'appelle à la table ici en avant, monsieur Franklin Grigat. C'est vous?  
Bienvenue, Monsieur. Alors, Monsieur Grigat, si vous le permettez, je vais demander à ce  
qu'on soit silencieux en arrière. Bon, alors, je pense que nous sommes prêts. Monsieur Grigat,  
oui.

**M. FRANKLIN GRIGAT :**

620 Thank you very much.

**LA PRÉSIDENTE :**

625 You're welcome.

**M. FRANKLIN GRIGAT :**

630 I am here again to discuss the development sectors that were isolated by the City,  
stopping at – louder?

**LA PRÉSIDENTE :**

635 Louder, and we're not discussing, you're asking questions.

**M. FRANKLIN GRIGAT :**

I'm asking questions.

640 **LA PRÉSIDENTE :**

Yes.

645 **M. FRANKLIN GRIGAT :**

Okay, very good.

**LA PRÉSIDENTE :**

650 Discussion is in two weeks.

**M. FRANKLIN GRIGAT :**

Pardon me, I misphrased.

655

**LA PRÉSIDENTE :**

That's okay.

660 **M. FRANKLIN GRIGAT :**

665 So as one of your confreres was saying earlier this evening, that the businesses and commerces in the area of Ste. Catherine Street are very dependent upon the residents in the area because we don't get that much traffic because he considered us not to be part of the downtown area, even though we are taxed as though we are part of the downtown area. I would like to again bring up the issue of the zoning changes that were proposed by the City that stopped at Tower Street, and I thought that was inadequate for the proper development of the area, and suggested that it should be continued all the way up to Guy Street.

670 Yesterday, Miss Nancy told me that they had two things that they were considering, or  
had considered, for their zoning changes, and that was, one, the proximity of a Metro station,  
and we had determined together that the area between Guy and Towers was very close to the  
Guy Metro Station, which was closer than Provigo, which was the outer limit to the Atwater  
Station.

675 So today, I'd like to discuss the second thing that she mentioned, which was the  
buildings that she considered to be of patrimonial value to the City, which, in her opinion, as of  
yesterday's conversation was that they could not be touched.

680 So I took the time out today to examine the area, and I had taken many photographs  
which I have with me here, and I would like to show them to her, so that she can just  
demonstrate to us which she finds to be of patrimonial value. So I would like to present them to  
her...

685 **LA PRÉSIDENTE :**

I'm sorry. I'm sorry, sir.

**M. FRANKLIN GRIGAT :**

690

Yes?

**LA PRÉSIDENTE :**

695 This demonstration is something that can't be discussed, right? You're here to ask  
specific questions, because I see you coming...

**M. FRANKLIN GRIGAT :**

700

Yes. I would like to ask her...

**LA PRÉSIDENTE :**

No, it's just...

705 **M. FRANKLIN GRIGAT :**

I would like to ask her which buildings she finds of patrimonial value. That's all.

710 **LA PRÉSIDENTE :**

That's all.

**M. FRANKLIN GRIGAT :**

715 That's all.

**LA PRÉSIDENTE :**

Okay.

720

**M. FRANKLIN GRIGAT :**

Great. I will bring them up to her.

725 **LA PRÉSIDENTE :**

No. Well, I think madam Shoiry can't answer that. Would you go back? Thank you. Leave her the pictures. Thank you very much.

730 **M. FRANKLIN GRIGAT :**

I would just like you to examine them and look at them and tell me which ones you find of patrimonial value. That's all. Because I find that there isn't any in the area.

735 **LA PRÉSIDENTE :**

Okay. So that's an opinion you have. You just formulated an opinion. So I would like really for you to detail that opinion in a memoire. You just formulated an opinion, and we are not here to do that.

740

**M. FRANKLIN GRIGAT :**

Well, I'm asking her a question as to which ones she finds to be of patrimonial value.

745 **LA PRÉSIDENTE :**

Yes, but you just said you find there are no buildings of patrimonial value. This is – I'm sorry --

750 **M. FRANKLIN GRIGAT :**

Well, I would like her to say that; she says that there are.

**LA PRÉSIDENTE :**

755

I'm sorry sir, this is an opinion you're formulating.

**M. FRANKLIN GRIGAT :**

760 But I would like her to tell me which ones there are.

**LA PRÉSIDENTE :**

765 I don't want to be, you know -- how do you say "têtue", that's not the point. I just want to come back on the purpose of tonight so that other people have time to also ask questions to better understand the project that is on the table here.

**M. FRANKLIN GRIGAT :**

770 Right.

**LA PRÉSIDENTE :**

775 And if you have opinions about that project or comments, I really invite you to formulate them in the memoire, really. Okay?

**M. FRANKLIN GRIGAT :**

780 But I am just simply asking her to point out which buildings are of value.

**LA PRÉSIDENTE :**

And Mr. Jacobs wants to say something.

785 **M. PETER JACOBS, commissaire :**

I'd like to help you, and the way I would help you is to ask the following question...

**UNE VOIX DANS LA SALLE:**

790 Let's answer the question...

**LA PRÉSIDENTE :**

795 I'm sorry; you're not in here to mediate between us. I'm sorry.

**UNE VOIX DANS LA SALLE :**

He's asking a question...

800 **LA PRÉSIDENTE :**

I'm sorry, Madam. Please. Madam, please? Thank you.

**M. PETER JACOBS, commissaire :**

805 The way I would ask your question within the context of this particular evening is to ask madam Shoiry: what are the criteria that you use to evaluate the patrimonial value of the buildings along Ste. Catherine Street?

810 **M. FRANKLIN GRIGAT :**

Well, I can do that.

**LA PRÉSIDENTE :**

815 Do you agree with that question?

**M. FRANKLIN GRIGAT :**

820 Yes. Yes.

**LA PRÉSIDENTE :**

825 Would like to formulate it?

**M. FRANKLIN GRIGAT :**

Yes.

830 **LA PRÉSIDENTE :**

Okay, go ahead.

**M. FRANKLIN GRIGAT :**

835 So I will rephrase it. Madam Shoiry, what are the criteria that you are presently using in order to evaluate the patrimonial value of the buildings in the area?

**LA PRÉSIDENTE :**

840 Thank you.

**M. FRANKLIN GRIGAT :**

845 And if so, are there any of those criteria in those pictures?

**LA PRÉSIDENTE :**

That's a second question. Go ahead, Madame Shoiry.

850

**Mme NANCY SHOIRY :**

Oui, merci. First of all, the evaluation was done with the team, with the Heritage Department, so I didn't do, personally, the evaluation. That is the first answer. If you allow me to precise that. Yesterday, I didn't give my personal opinion, but there was an evaluation that was done by the team of experts within the Heritage Department and within my team.

855

There is a public report on this evaluation that can be submitted and that can be given to the Commission, which you can consult it. And each building, like I mention, was evaluated according to certain criteria, and I would like to ask – there's a Heritage Department, the Head of the Heritage Department that is here tonight, I would like to ask her if she would like to present the criterias that the team have used to evaluate each building.

860

**M. FRANKLIN GRIGAT :**

Certainly.

865

**Mme NANCY SHOIRY :**

So I will present Madame Isabelle Dumas, who is the Head of the Heritage Department.

870

**LA PRÉSIDENTE :**

Madame Dumas, je vous invite à venir à la table pour répondre à la question.

875

**Mme ISABELLE DUMAS :**

880 Hi. I guess it will be a very general answer, because the exercise that we did on Ste.  
Catherine was not only within the limits of the P.P.U., but for the whole Ste. Catherine Street,  
and the evaluation was done following a process that we have developed within the last few  
years, which is a process within which the evaluation is done not only by specialists but also by  
representatives of the Borough, and also representatives of groups of the neighbourhood  
885 which is concerned.

So this is how it was done, and the exercise is done by visiting the area, so going and  
seeing the actual building, but also relying on documentation on the history of each of the  
segments of the street. And this whole process is followed by discussions between the people  
890 of this group or committee to assess the value of each segment on the street and then each of  
the buildings to see whether they have value in terms of architecture, in terms of history, but it  
can be also in terms of contribution to the whole... to a specific segment when there is a group  
of buildings that go well together, or that go well with their part of the street, or it can be also  
because they have different levels of value because they represent something, or they are –  
895 I'm not that good to explain that in English – but because they commemorate a past event, or  
someone who lived there, or something which happened. So this gives you an idea of the  
general criteria.

The exercise is not totally completed, but within the next few weeks, I guess part of it,  
900 or at least that part could be made public and you could better see how it applies to that part of  
the neighbourhood, of the Ste. Catherine Street.

**M. FRANKLIN GRIGAT :**

905 So I understand that you, personally, looked over all of the documentation yourself?

**Mme ISABELLE DUMAS :**

No. Personally not, but it was staff of my Department who did it.

910

**M. FRANKLIN GRIGAT :**

So you would feel competent to look at those pictures and tell me which ones you believe that have patrimonial value?

915

**Mme ISABELLE DUMAS :**

Absolutely not. This is not how it is done.

920

**LA PRÉSIDENTE :**

Okay. So this is your third question, you are allowed the two questions. I'm sorry sir, I'm going to have to ask you, if you do have a comment or an opinion or whatever else you would like to express, we will be glad to read you when you do it in your memoire. Thank you very much, sir. Now, I would like...

925

**M. FRANKLIN GRIGAT :**

Well, I don't understand why you can't simply look at the pictures, and tell me...

930

**LA PRÉSIDENTE :**

I'm sorry sir. This is not...

935 **M. FRANKLIN GRIGAT :**

... and tell me why iron-clad buildings with aluminum on the front were considered to be of patrimonial value.

940 **LA PRÉSIDENTE :**

I'm sorry sir, you are – comment dire – this is not a question. I'm sorry sir, I have to ask you to leave, and have somebody else now take the opportunity to ask their questions.

945 **M. FRANKLIN GRIGAT :**

Thank you very much.

**LA PRÉSIDENTE :**

950

Thank you very much. Monsieur Éric Michaud, s'il vous plaît.

**M. ÉRIC MICHAUD :**

955

Bonsoir!

**LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir, Monsieur Michaud.

960

**M. ÉRIC MICHAUD :**

Alors, j'ai un petit préambule, puis après ça j'aurai des questions, à la fois pour, je pense, madame Davis, de la Direction de l'habitation et pour des représentants de l'Arrondissement.

965           Donc, le préambule. Le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal adopté en 2004 prévoit  
favoriser la construction de 60 000 à 75 000 nouveaux logements d'ici 2014, dont 30 % de  
logements abordables. La stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux  
projets résidentiels de la Ville de Montréal, adoptée en 2005, vise plus spécifiquement, quant à  
elle, l'atteinte de deux cibles particulières – puis là, j'ouvre des guillemets : « que 15 % des  
970 nouvelles unités d'habitation construites sur le territoire de Montréal soient des logements  
sociaux et communautaires, et qu'une autre proportion de 15 % des nouvelles habitations soit  
constituée de logements abordables d'initiatives privées, propriétés abordables ou logements  
locatifs », fin des guillemets.

975           Afin de parvenir à ce résultat, la Ville de Montréal invite les arrondissements montréalais  
« à établir pour leur territoire des objectifs en matière de logements abordables. Ces objectifs  
devront tenir compte à la fois des objectifs globaux fixés pour l'ensemble de la Ville de Montréal  
et des besoins potentiels d'intervention sur chacun de leur territoire. » Ça, c'est en page 15 de la  
stratégie d'inclusion.

980           Donc, les questions en lien avec mon préambule. Dans un premier temps, j'aimerais,  
peut-être de la part de madame Davis, Direction de l'habitation, avoir des données sur le nombre  
d'unités de logements qui ont été mises en chantier dans le territoire visé par le PPU pour la  
période 2005-2010, donc depuis l'adoption de la stratégie d'inclusion. Et sur ce nombre, le  
985 nombre d'unités de logement social et communautaire qui ont été mises en chantier. Si c'était  
possible?

**LA PRÉSIDENTE :**

990           Ça, c'est votre première question. Voulez-vous répéter votre question?

**M. ÉRIC MICHAUD :**

995           Le nombre total de mises en chantier et sur ce nombre de mises en chantier dans les six  
dernières années, dans le fond, le nombre d'unités de logement social et communautaire.

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Madame, voulez-vous en profiter pour vous présenter à l'ensemble de l'auditoire, s'il vous plaît?

1000

**Mme JULIA DAVIS :**

Julia Davis, je travaille à la Direction de l'habitation. Je n'ai pas le nombre de mises en chantier dans Ville-Marie, mais je peux le fournir. Il n'y a aucun problème.

1005

Par rapport aux logements sociaux et communautaires, j'ai préparé une petite carte qui montre les projets qui sont soit existants... en fait, ça – puis ça, ce n'est pas depuis 2005, mais c'est depuis 2002, parce qu'à la Ville de Montréal, depuis 2002, on est dans notre troisième plan d'action pour chaque période de 4 ans où on essaie de réaliser 5 000 logements. Donc, on est dans notre troisième plan d'action, on en a fait déjà 10 000. Donc, on est dans le troisième plan d'action, il a commencé en 2010.

1010

Donc, si on regarde le plan, il y a 32 projets pour un total de 1 216 logements. Donc, les pastilles bleues, c'est des « occupés » ou dans un état « engagement définitif » qui, dans notre vocabulaire, veut dire que les... parce que c'est tous des projets de logement qui reçoivent des subventions du gouvernement du Québec puis de la Ville de Montréal. Et donc, les bleues c'est soit « occupés et terminés » ou ils ont eu leur engagement définitif, donc ils vont être construits. Ils sont probablement tous en construction. Et les jaunes, c'est des projets qui sont à l'étape « engagement conditionnel ». Donc, ils ne sont pas encore en construction, il y a encore, le projet est en train de se préparer ou... voilà.

1015

1020

Donc, qu'est-ce qui concerne, j'imagine, et on va parler aussi de toute cette question de famille au centre-ville. On en a parlé un petit peu hier soir, mais c'est un peu complexe. On peut rentrer là-dedans, mais qu'est-ce qui est peut-être très intéressant pour le secteur ici, c'est que la petite bulle jaune, juste dans le coin sud-est du PPU, c'est un nouveau projet pour familles. Il va être construit sur un terrain municipal, puis le comité exécutif vient de réserver ce terrain-là après

1025

un certain nombre d'années, pour faire un projet pour familles, 88 familles. Donc, ça, c'est très intéressant. On essaie de faire des projets pour familles, mais ce n'est pas toujours évident. Et donc ça, on est très fier de ça.

1030

Mais pour le nombre de mises en chantier, je peux vous le fournir, il n'y a pas de problème.

**LA PRÉSIDENTE :**

1035

Par écrit, merci. Puis on le mettra sur le site. Vous avez une deuxième question?

**M. ÉRIC MICHAUD :**

1040

Oui. J'aurais une deuxième question qui s'adresserait aux représentants de l'Arrondissement.

1045

En fait, ma question c'est : est-ce que l'arrondissement de Ville-Marie s'est fixé, tel que la Ville de Montréal l'y invitait, des objectifs en matière de logement abordable et plus particulièrement en matière de logement social sur son territoire, et plus particulièrement pour le territoire visé par le PPU?

1050

Et en deuxième volet à cette question-là : au regard des besoins importants de la population du territoire visé par le PPU, quand on regarde les statistiques sur les taux d'effort des locataires qui représentent 92 % de la population, on se rend compte que les besoins sont encore plus élevés que la moyenne montréalaise, comment l'Arrondissement compte arrimer ces besoins populationnels là, qui sont très importants, avec le potentiel de développement identifié dans le PPU?

1055

**LA PRÉSIDENTE :**

Qui veut répondre?

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

1060            Bonsoir! En fait, il faut comprendre que la stratégie d'inclusion de logements abordables s'applique lorsqu'il y a un projet qui est soumis à une autorisation réglementaire. C'est une porte d'application qu'on a déjà lorsqu'on doit faire une modification au règlement pour autoriser un projet d'habitation. On doit prévoir 15 % de logements abordables privés et 15 % de logements abordables communautaires.

1065            Le Programme particulier d'urbanisme fait état d'un problème qui n'est pas uniquement ciblé au secteur du territoire du PPU. On annonce la création d'un comité de travail pour revoir un peu les modalités d'application du programme, parce que, bon, vous le savez très bien – monsieur Michaud est parfaitement au fait de ça – dans le centre-ville, en raison des budgets qui  
1070            sont alloués pour réaliser des logements, c'est un véritable défi de pouvoir mettre en chantier certains types d'unités qui sont destinées à une clientèle spécifique qui a des besoins.

              Donc, voilà.

1075            **LA PRÉSIDENTE :**

              Merci. Alors, merci beaucoup pour vos questions, Monsieur.

**M. ÉRIC MICHAUD :**

1080            Mais en termes d'objectifs chiffrés, donc ce que je comprends c'est qu'il n'y a pas d'objectif quantifié pour le territoire de l'Arrondissement, ni pour le territoire du PPU. Il n'y a pas d'objectif...

1085            **LA PRÉSIDENTE :**

              ... quantitatif.

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

1090

En fait, comme on le mentionnait, non, il ne peut pas y en avoir, puisqu'ils sont tributaires des projets privés qui vont être soumis, qui pourraient être soumis à l'inclusion de logements abordables.

1095

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, la réponse est claire. Je vous remercie beaucoup, Monsieur.

1100

**M. ÉRIC MICHAUD :**

Je vous remercie.

1105

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Pierre Malo, s'il vous plaît.

1110

**M. PIERRE MALO :**

Bonsoir!

1115

**LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir, Monsieur.

**M. PIERRE MALO :**

Avant de formuler ma question, j'ai un court préambule. Donc, lors de la consultation sur le projet immobilier de l'îlot Séville devant l'OCPM, au cours de la séance du 7 avril 2009,

1120 monsieur Louis-François Monet de l'arrondissement de Ville-Marie estimait que le secteur des  
grands jardins comptait 7 000 logements locatifs dans des tours d'habitation et 3 000 logements  
locatifs dans des conciergeries de moins de 5 étages, dont 25 à 40 % exigeaient, selon lui, des  
rénovations majeures, soit entre 2 500 et 4 000 logements.

1125 Partagez-vous toujours ce constat?

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

1130 **M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

Oui, tout à fait. Et à cet effet, il y a des mesures qui ont été annoncées dans le cadre du  
Programme particulier. En fait, il y a une stratégie d'intervention pour mettre aux normes les  
grandes tours d'habitation qui se situent dans la partie plus au nord.

1135 Tout d'abord, il y a une stratégie de sensibilisation auprès des propriétaires de ces  
immeubles-là. Il y a quelques exemples probants qui ont fait que suite à des interventions, les  
bâtiments sont rentrés dans un cycle de rénovation, pour améliorer la qualité des logements. Et  
d'autre part, on a aussi entrepris des démarches auprès de la Direction de l'habitation pour avoir  
1140 un programme ciblé d'inspection de ces bâtiments-là.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Avez-vous une deuxième question, Monsieur Malo?

1145 **M. PIERRE MALO :**

Ma deuxième question, oui, que monsieur Monet ajoutait, par ailleurs : « La détérioration  
des tours s'accélère. On croit qu'il faut stabiliser cette situation-là. Il faut trouver des logements

1150 de qualité aux étudiants des universités. Il faut prévoir libérer ces tours-là et plusieurs vont devoir demander des rénovations majeures. Donc, l'ajout d'un nouveau logement est vraiment bienvenu pour permettre de rénover ces tours-là. »

1155 Adhérez-vous toujours à cette stratégie et, si oui, comment comptez-vous concrètement l'appliquer sur le territoire visé par le PPU au cours des prochaines années?

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Monsieur Villeneuve?

1160

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

1165 Je vais réitérer un peu ma réponse, si vous permettez, dans le sens où on s'inscrit tout à fait dans cette préoccupation-là d'améliorer le stock de logements existants. Dans le cas de la création de nouveaux logements, on veut diversifier aussi les types de logements, des types de logements destinés à des familles par le mode de construction qui serait proposé.

1170 Mais d'une part, toutes les conciergeries qui sont à proximité de la rue Sherbrooke, les tours d'habitation font l'objet, sont visées par un programme d'inspection et de mise aux normes qui va être appliqué.

**M. PIERRE MALO :**

Est-ce que c'est possible d'envisager une relocalisation des personnes qui seraient...

1175

**LA PRÉSIDENTE :**

1180 Bien ça, c'est une question additionnelle, je dirais. Mais par contre, si c'est une idée que vous voulez développer, je vous invite à le faire.

**M. PIERRE MALO :**

Je vous remercie.

1185 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Monsieur. Madame Bianca Lavoie, s'il vous plaît.

1190 **Mme BIANCA LAVOIE :**

Bonsoir!

**LA PRÉSIDENTE :**

1195 Bonsoir, Madame.

**Mme BIANCA LAVOIE :**

1200 Le PPU prévoit une hausse des hauteurs pour les rues entre, pour les têtes d'îlots entre Lambert-Closse et la rue Towers. Pourquoi est-ce qu'on n'a pas inclus tous les îlots d'Atwater jusqu'à Guy? Tous les îlots sur Sainte-Catherine allant à Maisonneuve?

**LA PRÉSIDENTE :**

1205 D'accord. Monsieur Villeneuve?

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

1210 Bien, c'est une question fort pertinente, dans le sens où on mentionnait tout à l'heure qu'on a fait une caractérisation. Il y a eu une diapositive à cet effet-là qui établit que dans la partie

ouest, à partir du square Cabot jusqu'à la rue Tower, on est dans un secteur qui est plus dégradé en termes de cadre bâti.

1215 Et même s'il reste encore des témoins importants, pas qui restent, mais il y a des témoins importants, en termes patrimoniaux, ce qu'on propose comme approche dans ce secteur-là, c'est une insertion délicate de nouvelles constructions de plus grande hauteur dans cette partie du territoire.

1220 Il faut comprendre aussi qu'un Programme particulier d'urbanisme c'est un élément stratégique aussi. On veut cibler ce secteur-là en premier lieu, le secteur ouest à proximité du secteur Cabot, pour densifier. On est en présence d'un espace public important pour lequel on propose un réaménagement qui va contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des résidents. Donc, l'augmentation de la densité, le lien avec la qualité des aménagements publics est important pour nous.

1225 Pour ce qui est de l'autre partie du territoire, on l'appelle plus un secteur à consolider. Il y a un cadre bâti plus homogène dans cette partie-là du territoire, de façon générale.

1230 Donc, le premier geste pour la revitalisation, pour hausser les hauteurs dans le secteur, c'est dans la portion entre les rues Atwater et Towers.

**Mme BIANCA LAVOIE :**

1235 D'accord, merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci, Madame. Il n'y a pas d'autre question?

1240 **Mme BIANCA LAVOIE :**

Non.

1245 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça va. Merci, Madame. Monsieur Robert Majaly. Bonsoir, Monsieur, good evening.

**M. ROBERT MAJALY :**

1250 Good evening. I have two questions. The first one refers to a provision in this Report that the City wants to get owners of rental housings that are deteriorated in various ways to use the City's programs to improve their housing.

1255 Now, I have lived in the area for over 20 years, and I can tell you that there is a number of very deteriorated properties that have not been improved in all that time, and I'm really wondering how are you going to get a proprietor who is clearly not interested in improving his property to do that? What means will you have, concretely, to do that?

1260 **LA PRÉSIDENTE :**

Thank you, sir.

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

1265 Je vais demander à monsieur Grondin de répondre à cette question.

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

1270 **M. DAVID GRONDIN :**

Of course, the Borough has inspectors that make sure that the dwellings are in sanitary conditions. If a situation is noticed where too many dwellings in one single building are problematic, we can ask the help of the Housing Department, which has a specific team that looks at heavy cases of unsanitary conditions, and what they do is they look at the whole building, every room, every hallway, the exterior of the building, and they can give heavy fines to a landlord that would not cooperate and... so this is one of the tools that we can use in the case of a difficult situation with a landlord.

1280 **M. ROBERT MAJALY :**

Well, I am surprised, because there are several properties that have been boarded up for a quite a few years, but I'll leave it at that.

1285 **LA PRÉSIDENTE :**

Yes.

1290 **M. ROBERT MAJALY :**

My next question has to do with the fact that the Report, again, wants to enliven Ste. Catherine Street, among other ways, by introducing terraces in a number of places, but at the same time it wants to densify the residential aspect of it.

1295 Now, if these terraces, for example, belong to pubs that are open 'til 3 in the morning and people are drinking, you can well imagine the amount of noise they are going to produce right underneath a person's window, so I'm wondering how you intend to reconcile those two objectives, having terraces, and densifying the residential development of Ste. Catherine Street.

1300

**M. DAVID GRONDIN :**

1305 The Borough has two inspectors that work specifically on noise. They work during the day, but also during the evening, so they are there to notice the situation and give fines, if necessary. Also, the Borough has acquired instruments recently which they can leave at specific points where they can take measures on a longer period, and really see the evolution of the noise situation, and work with the businesses that are the source of this noise to find ways to correct the noise problem.

1310 **M. ROBERT MAJALY :**

Thank you.

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

1315

Madame la présidente?

**LA PRÉSIDENTE :**

1320

Oui, un instant.

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

1325 Est-ce que je peux demander un complément de réponse que madame Julia Davis de la Direction de l'habitation voudrait faire?

**LA PRÉSIDENTE :**

1330 Aimerais faire? D'accord. Et moi, j'aurais une question sur la question de monsieur. Allez-y, Madame.

**Mme JULIA DAVIS :**

1335 I really wanted to reply to the first, the other question that you asked about Renovation Programs. The City has... we have several Renovation Programs. The problem is that many of them – it's called "Programme Rénovation Québec". It's a program that is again financed 50% by the City, 50% by the Provincial Government. We have Renovation Homeownership, First Time Home Buyers – I have a slide somewhere, I don't know if we have it – First Time Home Buyers, we have a program for increasing safety in tall buildings, etc.

1340 To your question, a lot of the problem is some of them don't apply. Some apply, there is parts of them that don't apply in certain areas, only parts apply in Ville-Marie, in this part of Ville-Marie where as in – because the Provincial Government has criteria which – you know, it's a very complicated process – which neighbourhoods can receive this money, but all that to say that vacant buildings are a priority, and that part of the question is we're going to have a, as Sylvain mentioned, we are starting a process where we're trying to figure out how can we make more of that money available to this neighbourhood? But part of that, it always starts with letting people know.

1350 Maybe these homeowners don't even know that we have programs that they could use, okay? So, you know, we have... all the first batch of programs are all programs that we do with the S.H.Q. so you can see "Accession de propriété", that's for home. For instance, the Seville, many of the buyers in the Seville Project will get money because they are first time buyers. That's good. That's encouraging the people to come into the neighbourhood.

1355 Then we have two different renovation programs that are available for... one is major renovation, one is more minor. And then we have, you know, the Demolition of Hangars, and "Amelioration de la Sécurité" – this is the one for buildings that are 8 units or more. So we have lots of tools, but I think that there is a – and we often do this with... when we know we have money, and we're not quite sure after the last budget how much money we have, but we think we have some, but we're waiting to find out exactly, because it wasn't in the budget. It's in, you know, supplementary budgets that aren't made public, but we believe that we have money, but

1360

1365 we're not exactly sure to what amount, and the City has already... the City every year for the last 25 years gives 15 million dollars a year to these... we have about 30 million dollars annually in these programs.

1370 So that is one thing that we want to work on, is how can we get people to know that we have these programs available, and are there things that we should be changing to meet the needs of this area because of its particular high-rise concentration.

**LA PRÉSIDENTE :**

1375 Thank you very much, Madame Davis. Merci beaucoup. Thank you, sir. Je vais appeler madame Avanit, Ioanna Avanit. Bonsoir! Good evening.

**Mme IOANNA AVANITIS :**

1380 Bonsoir! Pour la plupart, je vais faire ma présentation ce soir en anglais. Je vous demande de me pardonner parce que je suis un peu fatiguée, je fais un projet de marketing qui est un peu...

1385 Alors, mon projet pour ce soir est intitulé : « Est-ce que la mémoire est négociable? » « Is Memory Negotiable? » The question is: is memory, time, and space negotiable? The question arises – il y a juste une question ce soir que je vais vous poser, mais c'est en contexte avec le... your currently proposed Urban Project, and in relation to the memory of sacred or religious places. Alors, c'est en relation avec la mémoire des institutions sacrées ou religieuses.

1390 Certainly what the modern day challenge in the synthesis of past and present – just a moment – the economic reality sometimes overburden an ideal urban landscape; in view of the neglect and the tragic state of events concerning the various religious institutions in the city of Montreal, and in this particular case, the property of the Franciscans, which went ablaze conveniently in the middle of the morning hours.

1395 For years, the property of the Franciscans sat in front of the C.C.A. unattended. The C.C.A. had made no effort to save it. Equally, the following parties paid no equal whatsoever to propose alternative solutions to rescue the now extinct memory as part of the fabric of the Montreal urban landscape: Heritage Montreal, l'Association de patrimoine religieux, the Minister of Cultures, nor the Ville-Marie District.

1400 **LA PRÉSIDENTE :**

So what is your question?

1405 **Mrs. IOANNA AVANITIS:**

1410 My question is: the building could have been restored and converted to another use. In another two cases here in the City of Montreal, sur l'Île, on avait eu deux paroisses qui ont été converties dans des condos privés. Celui-là, la paroisse, la belle paroisse, c'est une paroisse antique qui est située à côté de Villa-Maria, le métro Villa-Maria, a été convertie en condos puis une autre paroisse dans le district de McGill Ghetto.

**LA PRÉSIDENTE :**

1415 Alors, quelle est votre question, s'il vous plaît, Madame?

**Mrs. IOANNA AVANITIS:**

1420 I'm getting to the point. Now the Grey Nuns' parish is being taken over by Concordia University; for what reason? I can't understand, as currently they have two new, brand-new buildings at their disposal. One would think that there is an underground conspiracy from atheist parties to denounce religion entirely out of the world order. Ethics and respect are out of the question, and yesterday, one gentleman suggested that the Franciscan property be turned into a soccer field.

1425            Alors, I would be probably, appropriately be making my recommendations to your governing bodies in writing, but je voulais avoir, s'il vous plaît, Madame Cinq-Mars, les idées et pensées de votre comité et comment... parce que ça me semble, à un moment donné, parce que j'ai vécu quelque chose de triste et je voulais savoir pourquoi il n'y avait pas des démarches avec le ministre de la Culture et Patrimoine pour sauver la mémoire de...

1430

**LA PRÉSIDENTE :**

De ce lieu.

1435

**Mrs. IOANNA AVANITIS:**

...de ce lieu, pas uniquement d'architecture, mais possiblement de prendre cet établissement puis le faire... s'il n'y avait pas, parce que là, il n'y avait pas un entourage comme communauté religieuse, peut-être le convertir comme, je ne sais pas, une institution, un autre lieu sage.

1440

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, votre question, Madame, c'est : est-ce qu'il y a eu une démarche avec le ministère de la Culture concernant ce lieu pour pouvoir discuter de sa vocation éventuelle? Qui peut répondre.

1445

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

Je m'excuse, je peux vous m'adresser avec vous en français?

1450

**LA PRÉSIDENTE :**

Je pense qu'on parle des Franciscains.

1455

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

Des Franciscains?

1460 **Mme IOANNA AVANITIS :**

Oui. Est-ce qu'il y avait des démarches? Je voulais savoir, parce que là, ça a été mis en feu, ça fait des années que ça traîne là, puis il me semble que c'est vraiment...

1465 **LA PRÉSIDENTE :**

Je pense que la question est comprise, chère Madame, merci.

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

1470

Si je peux me permettre de répondre en français? Tout d'abord, il faut comprendre que la propriété est maintenue au niveau d'une affectation institutionnelle, actuellement. Donc, c'est un lieu de culte qui est maintenu comme usage principal sur ce site-là.

1475

On a expliqué brièvement la mécanique. S'il arrivait, par exemple, un changement d'affectation, s'il y avait un projet résidentiel pour ce site, il faudrait qu'on conclut un accord de développement pour assurer en partie, d'une part l'accessibilité à une partie des jardins, et aussi une stratégie de commémoration des lieux qui doit être mise en place.

1480

Vous dire qu'il ne s'est rien passé sur ce site-là depuis plusieurs années, ce n'est pas vrai. Il y a eu une étude qui a été réalisée, une étude de valeur patrimoniale, dont madame Dumas faisait référence tantôt, qui a compris une évaluation de la valeur historique du terrain, sa valeur paysagère également, et son rôle important que le site joue dans le développement du village Shaughnessy et du contexte du boulevard René-Lévesque, en lien avec le Centre canadien d'architecture et la présence des deux villas Masson qui composent le site.

1485

**LA PRÉSIDENTE :**

1490 D'accord. Bien, merci. Et je vous invite, Madame, si vous n'êtes pas d'accord avec les actions qui ont été prises, de le dire dans un mémoire.

**Mme IOANNA AVANITIS :**

1495 Non, non, ce n'est pas ça, je voulais savoir...

**LA PRÉSIDENTE :**

Avez-vous une autre question?

1500 **Mme IOANNA AVANITIS :**

1505 Oui. Où je peux trouver ce mémoire? Vous m'avez dit qu'il y avait une recherche qui a été faite. Je voulais juste savoir, est-ce que c'est au Centre d'architecture qu'ils ont fait la recherche? C'était qui, Monsieur Sylvain?

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

1510 En fait, comme madame Dumas l'a mentionné tantôt, c'est une étude qui a été faite à l'interne avec l'expertise du Bureau du patrimoine, de la Division de l'expertise et du patrimoine de la Ville de Montréal, des représentants de notre Direction, des représentants aussi des propriétaires, des Franciscains, et des consultants en patrimoine.

**LA PRÉSIDENTE :**

1515 Est-ce que cette recherche, nous aimerions l'avoir? Enfin, en prendre connaissance.

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

C'est ça.

1520

**Mme IOANNA AVANITIS :**

Est-ce que je peux demander pour cette recherche?

1525

**LA PRÉSIDENTE :**

Bien, c'est ça. C'est ce que je demande, Monsieur Villeneuve. Nous pouvons en prendre connaissance de cette recherche?

1530

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

Oui. On peut la rendre publique.

1535

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Merci.

**Mme IOANNA AVANITIS :**

1540

Vous êtes très gentil. On vous remercie infiniment.

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous pourrez la lire.

1545

**Mme IOANNA AVANITIS :**

Oui, merci. Bonsoir.

1550

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci, Madame. Madame Dona Smith, s'il vous plaît.

1555

**Mme DONA SMITH :**

Madame la présidente, Monsieur le commissaire, bonsoir!

**LA PRÉSIDENTE :**

1560

Bonsoir!

**Mme DONA SMITH :**

1565

Je voulais juste rectifier une petite histoire que vous avez mentionnée ce soir. C'est que le déclin du centre-ville n'a pas commencé en 96 avec le départ du Forum, mais plutôt avec la fermeture du théâtre Séville. Il faudrait peut-être rectifier l'histoire, mettre ça à jour.

**LA PRÉSIDENTE :**

1570

D'accord. Merci.

**Mme DONA SMITH :**

1575

Merci. Bon, ma première question, je vais la poser en anglais. Ça vous dérange?

**LA PRÉSIDENTE :**

Non, non, pas du tout. Allez-y. Je crois que ça va.

1580

**Mme DONA SMITH :**

C'est concernant le parc sur De Maisonneuve. I would like to know...

1585

**LA PRÉSIDENTE :**

Le projet de parc?

**Mme DONA SMITH :**

1590

Le projet de parc, yes. I would like to know if any other locations were looked at before you picked and chose this one?

**LA PRÉSIDENTE :**

1595

D'accord. Merci. Est-ce qu'il y a eu un examen de d'autres sites possible?

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

1600

Est-ce que je peux répondre en français?

**LA PRÉSIDENTE :**

1605

Bien sûr. Au besoin, je traduirai.

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

En fait, le site qui a été retenu, le site du parc sur le boulevard Maisonneuve, a fait l'objet d'une analyse en rapport avec la compatibilité avec la desserte du milieu résidentiel.

1610

Comme on l'a mentionné, si on regarde de façon objective le Programme particulier d'urbanisme, on comprend qu'il y a un déficit en espace vert qui dessert les résidants dans le secteur, et dans cette partie du territoire du Quartier des grands jardins, la partie plus au nord, en bordure du boulevard De Maisonneuve, on est en présence des grandes tours d'habitation qui comportent des familles et plusieurs résidants qui vont pouvoir bénéficier de cet espace vert là, premier élément.

1615

Deuxième élément, c'est la mise en valeur également des bâtiments patrimoniaux. L'investissement important qui a été fait par la Commission scolaire de Montréal pour la restauration de l'école Victoria et sa transformation en école de tourisme et de restauration.

1620

**Mme DONA SMITH :**

Monsieur Villeneuve, est-ce que vous voulez que je répète la question en français? Vous n'avez pas répondu à ma question.

1625

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous permettez que j'intervienne ici? Ce que je comprends, parce que je pense que votre question, elle est claire, je veux juste bien comprendre la réponse.

1630

Vous nous présentez les critères qui ont prévalu à l'analyse et à la sélection. Est-ce que ces critères-là ont été appliqués sur d'autres sites également et c'est ce qui vous a amenés à conclure que c'était le seul site? Est-ce que c'est ça qu'il faut comprendre?

1635

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

En rapport avec ces objectifs et ces critères, oui, c'était le seul site qui a été retenu.

1640 **LA PRÉSIDENTE :**

Bon. Madame, deuxième question?

1645 **Mme DONA SMITH :**

C'est le seul site que vous avez vu? Vous n'avez vu aucun autre parking, emplacement dans le quartier, dans les alentours qui est vide, qui est plus approprié pour un parc?

1650 Ma deuxième question : vous proposez de faire ce qu'on appelle un *pocket park*; un long corridor avec un parc, un *pocket park*. Et les normes pour des *pocket parks* sont très, très bien pour les communautés, en général n'excèdent pas 3 000 pieds carrés pour des mesures sécuritaires. Vous avez choisi un terrain de plus de 10 000 pieds. Et pourtant, sur la rue Saint-Mathieu il y a un beau stationnement, pas plus gros que 3 000 pieds carrés, à aire ouverte, qui est utilisé pour un stationnement aussi. À côté des pompiers, entre le Jean Coutu, ouvert au public, sécuritaire, où on pourrait avoir de la surveillance. Vous ne l'avez pas vu celui-là? Vous ne l'avez pas remarqué?

1655 **LA PRÉSIDENTE :**

1660 Est-ce que c'est la question ou la question c'est : est-ce que le *pocket park* est le bon concept pour un tel projet?

**Mme DONA SMITH :**

1665 Oui.

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

1670 Bien, je rappellerai que le parc va être multifonctionnel. Je ne le qualifierais pas parc de poche, de *pocket park*.

**Mme DONA SMITH :**

1675 Bien, ça s'appelle comme ça, Monsieur, si vous regardez sur l'Internet, c'est comme ça qu'on appelle ça, des *pocket parks*.

**LA PRÉSIDENTE :**

1680 Excusez-moi, Madame...

**Mme DONA SMITH :**

1685 Qui sont supposés, en général, être carrés et non sur le long comme ça, comme un *bowling alley*.

**LA PRÉSIDENTE :**

1690 C'est ça. Alors, si je comprends bien, c'est un concept que vous avez relevé sur l'Internet, mais pas dans le PPU?

**Mme DONA SMITH :**

1695 Oui, le PPU en a des parcs. Il y en a partout des parcs comme ça. Mais en général, ils sont, en moyenne, plus petits que 3 000 pieds carrés. Là, il parle d'un parc rectangulaire, au fond, qui sort d'une ruelle qui est plus de 10 000 pieds carrés, qui ne serait pas sécuritaire. Et pourtant, il y a d'autres terrains dans le quartier qui pourraient faire très bien l'affaire. Tout le

monde veut du vert. On veut tous des jardins, mais des jardins dans des ruelles, ce n'est pas nécessaire.

1700 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui. Alors, la réponse qui vous a été donnée, c'est que ça va être un parc multifonctionnel.

1705 **Mme DONA SMITH :**

Qu'est-ce que vous entendez par un « parc multifonctionnel »?

1710 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est la dernière question, Madame. Monsieur Villeneuve?

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

1715 Bien, d'une part, le parc va desservir, comme on le mentionnait, la clientèle résidante du secteur. Donc, il y aura des espaces verts. Il est projeté d'aménager des équipements pour les résidents du secteur, une aire de jeu à l'intérieur de ce secteur-là.

1720 D'autre part, il faut comprendre que la présence de l'école Victoria et l'animation qu'elle va entraîner vont faire en sorte qu'on va être capable d'animer cet espace-là par les utilisateurs de l'école et les usagers.

**Mme DONA SMITH :**

1725 Balançoires, carrés de sable?

**LA PRÉSIDENTE :**

Excusez, Madame...

1730

**Mme DONA SMITH :**

Dans une ruelle, Monsieur Villeneuve?

1735

**LA PRÉSIDENTE :**

Madame, je m'excuse, vous êtes hors d'ordre, là.

**Mme DONA SMITH :**

1740

Oui, je le sais. Je vais revenir demain avec d'autres questions.

**LA PRÉSIDENTE :**

1745

Alors, je vous remercie beaucoup.

**Mme DONA SMITH :**

Merci.

1750

**LA PRÉSIDENTE :**

Et je vais appeler madame Suzanne Drouin.

1755 **Mme SUZANNE DROUIN :**

1760 Bonsoir! J'habite un logement locatif rue Saint-Marc, entre Maisonneuve et Sherbrooke. Alors, afin de donner une portée à ma question, je voudrais juste vous donner un fait. Bon, moi, j'habite un vieil édifice, on m'a dit qu'il avait été construit en 1967, qui n'est pas du tout insonorisé. Le quartier en a plein de ce problème et voici ma question : quelles mesures envisagez-vous pour améliorer cet aspect de qualité de vie?

**LA PRÉSIDENTE :**

1765 Merci, Madame. Est-ce qu'il y a une réponse?

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

1770 Oui. Je peux donner un premier niveau de réponse, si vous permettez? Dans le Programme particulier, on annonce un plan d'inspection des logements pour en améliorer l'habitabilité. Il y a des mesures qui peuvent comporter différents aspects. On parle souvent de ventilation, d'éclairage, d'autre part, d'insonorisation. J'inviterais peut-être ma collègue, madame Marthe Boucher, qui est chef de section au niveau de l'inspection, qui pourrait nous faire un état des mesures qui peuvent être prises en matière d'inspection.

1775

**Mme SUZANNE DROUIN :**

1780 Je veux juste vous mentionner auparavant, j'ai fait une demande pour l'inspection, pour un bruit qui était tout à fait hors de l'ordinaire, puis le monsieur m'a dit qu'il y en avait un pour toute la section du côté ouest de Montréal. C'était juste une information, mais j'écoute la réponse.

**LA PRÉSIDENTE :**

1785 Excusez-moi, Madame, pouvez-vous vous présenter à l'auditoire? Merci.

**Mme MARTHE BOUCHER :**

1790 Oui. Alors, bonsoir! Mon nom est Marthe Boucher, je suis chef de section Inspection des bâtiments pour l'arrondissement de Ville-Marie. L'Arrondissement comporte neuf inspecteurs en bâtiment, deux techniciens en contrôle du bruit. Alors, j'imagine que vous avez parlé avec un de nos techniciens en contrôle du bruit?

**Mme SUZANNE DROUIN :**

1795 Exact.

**Mme MARTHE BOUCHER :**

1800 Alors, les normes de construction en ce qui concerne l'insonorisation relèvent du Code de construction du bâtiment. La norme, je ne la connais pas, mais ce sont les normes qui sont appliquées à travers à la Ville pour les nouvelles constructions. Il n'y a pas de remise aux normes quant à l'insonorisation pour les bâtiments existants. Ça ne figure pas aux règlements de l'Arrondissement.

1805 Maintenant, s'il y a des plaintes de bruit. Est-ce c'était un comportement humain, ou c'est plus par rapport à...

**Mme SUZANNE DROUIN :**

1810 Ah, non, non. C'est tout simplement la construction. Écoutez, il y en a plusieurs dans le quartier que c'est des vieux logements et puis ils ne sont pas insonorisés. Ça, c'est quand même dans des vieux logements. Alors, on parlait de sensibilisation puis on parle de garder les résidents sur place. C'est très inconvenient – en tout cas, là, je vois qu'il n'y a pas de... c'est vraiment pour les vieux bâtiments existants.

1815

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est ça.

1820

**Mme SUZANNE DROUIN :**

Il n'y en pas d'insonorisation, c'est simple.

1825

**LA PRÉSIDENTE :**

Ça va, Madame. Excusez-moi. Non, non, mais vous pouvez rester là, peut-être qu'il y a une deuxième question qui va venir.

1830

**Mme SUZANNE DROUIN :**

Oui, il y a une deuxième question. C'est désagréable, parce qu'on veut garder les résidents sur place, mais des gens comme moi, qui ne sont pas étudiants, on a besoin de dormir. Moi, je trouve que c'est majeur.

1835

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui. Je pense que ça, ce serait intéressant que vous nous en fassiez part plus substantiellement. Votre deuxième question, Madame?

1840

**Mme SUZANNE DROUIN :**

Ma deuxième question c'est les déchets, ça regarde vraiment la qualité de la vie, les déchets puis les excréments de chiens. Les déchets, les poubelles – je vous ai dit où je demeurais, alors vous vous imaginez, là, 92 % de la population – alors, les bacs à déchets, les poubelles sur les rues – il n'y en a pas assez ou il y a trop de monde – les déchets, c'est toujours plein.

1845

1850 Alors, je me demandais s'il y a une politique qui pourrait mettre plus de bacs à déchets ou de poubelles. Puis les excréments de chiens, je ne sais pas qu'elle est la réglementation, je sais qu'ils disent : « Amenez votre petit sac. » Mais les petits sacs, il n'y en a pas beaucoup.

Est-ce qu'il y a une réglementation? Est-ce que vous comptez faire quelque chose pour améliorer ces deux aspects-là qui concernent les déchets, finalement?

1855 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Qui veut répondre?

1860 **M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

Bien, en fait, je peux tenter une réponse dans le sens où il existe une réglementation sur la disposition des ordures qui est tout à fait réglementée. On vous invite, si vous constatez des infractions, à faire le téléphone, à composer le numéro 311 pour signaler ce problème-là.

1865 On en prend note aussi, ce soir. Évidemment, dans les secteurs de plus forte densité, c'est souvent un attribut qu'on retrouve. On prend note de votre commentaire sur cet aspect-là.

1870 Concernant la question des excréments des chiens, évidemment, il existe une réglementation là-dessus. On pourra vous la transmettre aussi, si vous voulez, mais il y a des informations sur ces...

**LA PRÉSIDENTE :**

1875 J'ai l'impression que vous la connaissez, la réglementation. Est-ce que je me trompe?

**Mme SUZANNE DROUIN :**

Bien, la réglementation dit que vous devez les ramasser avec un petit sac en papier et n'importe quoi, mais ça ne se fait pas.

1880

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

1885

**Mme SUZANNE DROUIN :**

Alors, je veux dire, là, il y a une réglementation... là, il manque d'inspecteurs.

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

1890

Mais je pense qu'il y a aussi une question – vous permettez, Madame Cinq-Mars? – c'est une question de sensibilisation et de civisme, aussi, dans des environnements plus denses comme celui-là. On s'aperçoit que, bon, pour certaines personnes c'est une grande responsabilité de civisme. Même si on adoptait des règlements blindés, il faut peut-être faire des campagnes de sensibilisation pour rappeler ces éléments-là, des campagnes de sensibilisation générale au niveau de la Ville.

1895

Ça pourrait être un élément vraiment intéressant. Je pense que ça existe déjà. Si vous consultez le site Internet de la Ville, il y a toutes sortes de directives qui sont formulées en ce sens-là.

1900

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord, Madame. Monsieur Villeneuve, merci. Merci, Madame. Madame Claire Adamson s'il vous plaît.

1905

**Mme CLAIRE ADAMSON :**

1910

Have you studied a parking policy, because we have probably too many cars and not enough people in our area; that if we could charge more than \$55 a year for a parking spot on a major Montreal road, perhaps we could get enough money to pay for some of the improvements of the quality of life in the area; so has there been a parking study there?

**LA PRÉSIDENTE :**

1915

Monsieur Grondin? Monsieur Villeneuve?

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

1920

Monsieur Grondin va formuler une réponse.

**M. DAVID GRONDIN :**

1925

On the question of parking, of course, there are rules for parking, commercial parking, but at this point there is no plan looking at the changing of the levels of fees for the parking. It hasn't been considered in the context of the P.P.U., but it could be considered through another context.

**LA PRÉSIDENTE :**

1930

Okay. Your second question, yes?

**Mme CLAIRE ADAMSON :**

1935

My second question is: has it been thought of to have only a few parking spaces in the Victoria School Park taken for trees and a vegetable garden or a little café, rather than taking the whole parking lot?

**LA PRÉSIDENTE :**

1940 I'm not sure that your question is very clear. Could you...

**Mme CLAIRE ADAMSON :**

1945 Oh. In the Victoria School Park, have you studied, perhaps, just taking a few parking spots?

**M. DAVID GRONDIN :**

1950 I just want to make sure I understand you. You want to, you're asking if we could only take part of the parking to do a park, instead of taking the whole parking space?

**Mme CLAIRE ADAMSON :**

1955 Yes.

**M. DAVID GRONDIN :**

1960 At this point, what we propose is taking the whole space, but we are really not at the point of designing and making the layout of the park, so we will study every option eventually when we come to designing the space, but right now, we haven't actually bought the space, so we're not at this point right now.

**LA PRÉSIDENTE :**

1965 Merci, Monsieur Grondin. Monsieur Jacobs would like to add something.

**M. PETER JACOBS, commissaire :**

1970 I'd just like to make sure I understand your question. It seems to me that what you're  
asking for is consideration of different kinds of activity, such as a community garden, in the area  
that is shown as green, as an elaboration of the program that would be perhaps implanted on that  
site. I'm sorry, I haven't been that clear. I don't think you're saying make less of a park, I think  
you're saying: use that area for more than just a playground. Use it for a playground, for a  
1975 community garden, for trees, etc. Is that what you're asking?

**Mme CLAIRE ADAMSON :**

Well, actually I was thinking of having cars parking there, too, to help protect its security.

1980

**LA PRÉSIDENTE :**

Okay.

1985

**M. PETER JACOBS, commissaire :**

Okay. Fair enough.

**LA PRÉSIDENTE :**

1990

Okay. So your ideas on programming that space and any other space will be welcomed if  
you feel like sharing them later on.

**Mme CLAIRE ADAMSON :**

1995

In a memoire, yes.

**LA PRÉSIDENTE :**

2000 Yes. Thank you very much, Madame. Madame Diana Pizzuti. Pizzuti, c'est bien ça?

**Mme DIANA PIZZUTI :**

2005 C'est ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci, Madame.

2010 **Mme DIANA PIZZUTI :**

Vous l'avez bien dit. Alors, je travaille pour un organisme communautaire. Il n'y en a pas beaucoup ici, je pense, ce soir. Une couple de questions.

2015 Je me demandais comment on est arrivé à la délimitation du PPU tel qu'il a été mentionné ce soir, puisque je remarque que la rue Crescent n'est pas incluse et puis la rue René-Lévesque est là, mais jusqu'à Bishop, et la rue Overdale, qui est juste au sud, est quand même une rue assez importante en termes d'habitations, en termes aussi de bâtisses abandonnées depuis plus que 25 ans. Et on dit que c'est la priorité d'inclure ou de regarder ces bâtisses-là qui, aussi, incluent des patrimoines. Donc, je voulais savoir pourquoi ils ne sont pas là-dedans.

2020 **LA PRÉSIDENTE :**

2025 Comment le périmètre a été délimité.

**Mme DIANA PIZZUTI :**

Oui.

2030

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

2035

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

C'est toujours, Madame Cinq-Mars, si je peux me permettre de répondre, c'est toujours ingrat de limiter, en termes d'urbanisme, un territoire, parce qu'il faut tenter de le faire en fonction, un peu, du développement historique, de l'évolution du quartier.

2040

Il faut comprendre que la délimitation a été aussi discutée à travers les travaux de la Table de concertation du centre-ville ouest, pour une part, et d'autre part, une volonté de vouloir inclure stratégiquement le territoire, en grande partie, des pavillons de l'Université Concordia.

2045

On a bien pris note, pour leur effet qu'elles ont de façon positive sur la revitalisation du secteur, on a bien pris note, dans la définition du territoire, que même si on n'aborde pas, on délimite le territoire, par exemple la rue Bishop du côté ouest de la rue, de prendre en compte toutes les interfaces des secteurs, autant la rue Sherbrooke qui est délimitée par le territoire d'étude.

2050

Quant à la question par rapport à l'îlot Overdale, on expliquait, lors de la présentation, le mandat qui a été confié par le conseil d'Arrondissement sur l'énoncé d'aménagement du centre-ville, on porte une attention particulière à toute la planification de ce secteur-là qui va faire l'objet également de consultations au cours des prochains mois.

2055

Donc, il y a vraiment une délimitation qui a voulu faire appel au territoire du secteur ouest pour réunir les grandes composantes du village Shaughnessy, de l'Université Concordia et, d'une part, des travaux qui ont été menés par la Table de concertation du centre-ville ouest.

2060 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci pour votre réponse. Avez-vous une seconde question?

2065 **Mme DIANA PIZZUTI :**

Oui. Donc, je comprends votre réponse. Ce que je ne comprends pas, c'est puisque nous ne sommes pas dans cette section-là, on nous demande de participer à cette consultation publique. Je me demande pourquoi, c'est quoi les attentes que la Ville a par rapport à ce que nous on pourrait dire? Et est-ce que la Ville est ouverte à entendre que peut-être, nous, on voudrait élargir ce territoire-là?

2070 **M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

Bon. En fait, comme je vous l'expliquais, vous aurez l'occasion de le faire dans le cadre de la démarche énoncée d'aménagement du centre-ville, pour faire des propositions.

2080 En fait, ce soir, ce qu'on vous présente c'est notre proposition et il y a une démarche de bonification qui est possible et, d'une part, on croit qu'avec les orientations de mise en valeur de protection du patrimoine, le dynamisme économique de qualité des milieux de vie, on couvre une bonne partie de la problématique qui va favoriser la revitalisation de ce quartier-là, qui a un grand potentiel.

2085 **Mme DIANA PIZZUTI :**

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

2090 Avant de partir, pour le bénéfice, le nôtre en tout cas, pouvez-vous spécifier quel organisme vous représentez?

**Mme DIANA PIZZUTI :**

2095 Oui. Le Y des femmes de Montréal, YWCA.

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

2100 **Mme DIANA PIZZUTI :**

2105 Dont je suis fière de dire que ça fait 135 ans, 135 years that we've been contributing to the wellbeing et du bien-être des personnes dans cet arrondissement, dans la communauté, afin d'améliorer la qualité de vie pour tout le monde. Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Madame. Monsieur Alexandre Frenette.

2110 **M. ALEXANDRE FRENETTE :**

2115 Bonsoir! Premièrement, merci pour l'organisation de cette consultation publique. Donc, ma question s'adresse, fait suite aux commentaires assez éloquents de monsieur Lewis qui parlait de l'importance de la densité dans le secteur pour revitaliser le secteur. Ma première question est la suivante, et puis vous excuserez mon manque d'expérience, mais pourquoi la sélection de 44 mètres comme étant l'étage, étant la hauteur délimitée?

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci. La réponse?

2120

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

C'est une question qui se trouve dans le Plan d'urbanisme qui établit, dans le fond, des plafonds de hauteur entre 16, 25 mètres, 44 mètres.

2125

Il faut noter que le 44 mètres qui est proposé n'est pas nécessairement un droit de construire. C'est une vision, une orientation d'aménagement pour optimiser la densification dans cette partie du territoire. On prévoira une mécanique pour, justement, prendre en compte le cadre bâti patrimonial de ce secteur-là, du tronçon de la rue Sainte-Catherine, pour moduler, dans le fond, la réglementation ou les projets par autorisation réglementaire pour tenir compte de cette particularité-là du territoire.

2130

Donc, le 44 mètres, pour résumer la réponse, émane des grands paramètres du Plan d'urbanisme en termes de hauteur.

2135

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous permettez que j'intercale une question avant votre deuxième?

2140

**M. ALEXANDRE FRENETTE :**

Absolument.

2145

**LA PRÉSIDENTE :**

2150 Est-ce qu'il existe des critères, justement, qui sont sous-jacents à cette classification-là et est-ce qu'on peut les connaître? Pas ce soir, parce que ça serait trop long, mais est-ce que c'est un document que vous pouvez mettre à la disposition du public?

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

2155 Oui, sûrement, puisque toute cette classification-là des hauteurs est basée sur une analyse du cadre bâti qui a été faite, d'évolution, de la Ville de Montréal. Ça date de 1992, le premier Plan d'urbanisme a établi ces paramètres-là, on a une documentation à cet effet. Et même, actuellement, sur le site de l'Office de consultation publique, dans la documentation, on  
2160 fait référence au Plan d'urbanisme de 1992 et on décrit ces mécanismes-là qui ont établi les hauteurs des bâtiments en fonction de leur typologie, de leurs activités.

**LA PRÉSIDENTE :**

2165 D'accord, merci. Excusez-moi. Alors, votre deuxième question?

**M. ALEXANDRE FRENETTE :**

2170 Bien, ma deuxième question rejoint la première, en fin de compte. Alors, très bien, il y a un code qui a été établi d'après le...

**LA PRÉSIDENTE :**

2175 Le Plan de 92.

**M. ALEXANDRE FRENETTE :**

2180 Merci – d'après le plan de 92, est-ce que des suggestions pourraient être faites et est-ce que ce serait une possibilité pour essayer d'augmenter la densité? Donc, augmenter le zonage pour aller à une hauteur plus élevée dans le secteur?

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

2185 En fait, oui, on est là pour entendre les propositions.

**M. ALEXANDRE FRENETTE :**

2190 Mais est-ce que c'est quelque chose qui est légalement possible ou il faudrait une dérogation qui viendrait de la ville centre?

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

2195 Bien, en fait, je ne veux pas entrer dans un débat de sémantique, mais dans le sens trop technique. Quand on parle de plafond de hauteur, c'est une hauteur maximum qu'on peut atteindre en termes de planification. Par contre, au niveau de la réglementation, on peut être plus bas que ce plafond-là en termes de ce qu'on appelle couramment le Règlement de zonage qui s'applique lorsque vous faites une demande de permis.

2200 Maintenant, vous me demandez : est-ce qu'on peut optimiser encore, aller plus haut? Il faut comprendre que la délimitation des plafonds de hauteur a été aussi établie en fonction des îlots. Les îlots, c'est la délimitation entre les rues et la profondeur des îlots. Donc, pour certains îlots traditionnels de Montréal, d'aller dans des trop grandes hauteurs, ça ferait en sorte qu'on serait obligé d'enlever des rues et de rappeler, ce qui n'est pas une orientation d'aménagement qu'on privilégie. C'est plutôt de garder le réseau de rues en place et d'insérer  
2205 des bâtiments.

2210 La proposition qui est faite dans le 44 mètres, on veut toujours préserver, on le répète encore, l'échelle de la rue Sainte-Catherine en trois ou quatre étages pour ensuite avoir un bâtiment qui est en retrait. On ne parle pas de tour, on parle d'une construction entre 11 et 14 étages dans le tronçon entre la rue Atwater et la rue Towers.

**M. ALEXANDRE FRENETTE :**

2215 Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci, Monsieur. Monsieur Jacques Larin.

2220 **M. JACQUES LARIN :**

2225 Bonsoir, Madame. Je vais faire un petit préambule, mais assez court, en pendant des préambules qui ont été faits hier. J'habite le quartier depuis 34 ans et j'avais un rêve, aussi, celui d'habiter dans un quartier à échelle humaine, à dimension humaine et dans un quartier où l'aspect patrimonial est prédominant. Je pense que j'arrive à un tournant, à l'heure actuelle, où ce rêve peut être mis en discussion.

2230 Je voulais poser deux questions en rapport à ça. Est-ce qu'on va tenir compte, est-ce qu'on a développé ou est-ce qu'on va développer des moyens de tenir compte de l'effet Manhattan que les futurs bâtiments vont apporter dans le quartier? Et quel impact cet effet d'enclave des petits bâtiments dans des petites rues aura sur la signification patrimoniale des secteurs qui seront enclavés par des murs de bâtis?

2235 **LA PRÉSIDENTE :**

On pourrait peut-être commencer – ce sont deux questions qui sont vraiment très proches l'une de l'autre. L'une entraîne l'autre.

**M. JACQUES LARIN :**

2240 Bien, j'en ai une autre. Ça, c'est une question.

**LA PRÉSIDENTE :**

2245 Oui, mais c'est ça, c'est que c'est une question à deux dimensions, je dirais, très, très semblables. Alors, pouvez-vous y répondre, Monsieur Villeneuve?

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

2250 Mais vous me permettez une réponse à deux volets à ce moment-là? Tout d'abord, bon, par rapport à l'effet Manhattan, il faut comprendre, puis on l'a expliqué souvent, qu'on veut une gradation dans les hauteurs. On ne veut pas nécessairement faire en sorte de créer des grands murs mitoyens en rapport avec des bâtiments de dimension réduite, là, de deux ou trois étages.

2255 Tout d'abord, concernant l'insertion, l'analyse de l'insertion, on demande, dans ces cas-là, des études d'ensoleillement, des études de vent, aussi, qu'on parlait hier, pour bien s'assurer de la qualité des aménagements qui sont proposés et de la qualité de l'architecture.

2260 On propose – la deuxième réponse à votre question – c'est spécifiquement un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale qui vont annoncer, dans le fond, des objectifs et des critères d'évaluation spécifiques au territoire. On travaille actuellement avec des experts à cet effet-là pour élaborer des critères qui vont répondre à des objectifs de préservation et d'insertion dans le milieu.

**LA PRÉSIDENTE :**

2265 Merci, Monsieur Villeneuve.

**M. JACQUES LARIN :**

2270

Ça répond déjà, en partie, à la question que j'allais poser dans le sens ou dans le même ordre d'idées, le fait qu'on va faire des nouveaux bâtiments, ça veut dire qu'il y a une nouvelle architecture ou une architecture de type nouveau qui s'installe dans le quartier. Et dans quelle proportion on peut penser garder un équilibre entre le patrimoine et le bâti nouveau qui va apporter une nouvelle forme architecturale dans le quartier? Et comment est-ce que cette compétition va pouvoir, en fin de ligne, préserver une personnalité au quartier et préserver les caractéristiques qui sont existantes dans le quartier?

2275

**LA PRÉSIDENTE :**

2280

Voulez-vous réitérer votre réponse?

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

2285

Oui, c'est ça. Avec le temps, sans me faire trop rassurant, mais on a développé tout de même des outils, à la Ville, pour bien évaluer les projets. À la Direction de l'aménagement urbain, il y a trois architectes qui collaborent à l'évaluation des projets, à orienter aussi les projets.

2290

L'approche qu'on a tout le temps en rapport avec l'insertion de nouveaux bâtiments, ils ne doivent pas non plus voler la vedette aux bâtiments patrimoniaux; ils doivent plutôt contribuer à leur mise en valeur dans le cadre d'un projet. Et ce qu'on souhaite, par rapport à l'insertion, c'est l'utilisation de matériaux qui soient de qualité, compatibles à ceux qui sont existants sur le territoire, d'une part; on cherche aussi à marquer le temps, à comprendre que le bâtiment qui a été construit au début des années 2010, 2011 est de son temps, pour ne pas tomber dans un mimétisme architectural qui est souvent déplorable en termes de lecture.

2295

2300 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Monsieur Villeneuve. Merci, Monsieur. Au revoir.

2305 **M. JACQUES LARIN :**

Merci.

2310 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Andrew Gelber. Good evening again, sir.

**M. ANDREW GELBER :**

2315 Good evening again, Madame, Monsieur. I think tonight I'll try it in English. My name is Andrew Gelber, I'm the Vice-President of 143046 Canada Inc., which is the owner of the parking lot which is to be the object of a park. I also represent numerous contiguous properties, which amount to approximately 65 thousand square feet in land in that area.

2320 Last night, I raised what I thought was a fairly serious point about the democratic process and the use of information, in particular the use of false and misleading information in these plans, which seem to skew our discussion in favour of a park. These points included the lack of any demarcation of commercial lanes, or servitudes, and the misleading use of the concept that the Royal Montreal Curling Club is protected, the building is protected by royal decree when, in fact, it is not.

2325 The answer that I received was somewhat insufficient. I was told that the City had only put in a reserve while it considered its options. This reserve, itself, was put into place based on this information which was submitted to City Council and to the Executive Committee, and to numerous other bodies which gave prior opinions, like the "Comité consultative d'urbanisme", le "Comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme" et le "Conseil du patrimoine de Montréal".

2330

So there are weighty opinions that are in favour of a park, and yet none of the parties have been given the full information here. This is not my opinion; this is the facts of the land. We can't ignore commercial lanes, and the passage of vehicles.

2335 My first question is: do the commissioners have the authority to, in some way, correct these plans which are skewing this entire conversation, in my opinion, and even until this evening, we're using PowerPoint slides where we show Photoshop of the park being unfurled onto the parking lot from wall to wall, which is impossible.

2340 Do you have that authority to, in some way, correct the plans that are being submitted to the public and to the Municipal Council for their consideration?

**LA PRÉSIDENTE :**

2345 I'll ask, I'll appoint my lawyer expert here to confirm what I think is our mandate. We don't have, right now, this authority at the moment we're speaking. We have the possibility once we write our report to make recommendations; but right now, we don't have that authority.

And do you want to add to that, Monsieur Chénard?

2350

**M. ANDREW GELBER :**

En français, c'est correct.

2355 **LA PRÉSIDENTE :**

En français?

**M. ANDREW GELBER :**

2360

Oui.

**M. VIATEUR CHÉNARD :**

2365 No problem. Our mandate is really to look at the P.P.U. that is on the table, to collect the  
comments and try to bring, you know, some sense and added value out of this. But I understand  
your concern about an expropriation, that this is your land and, you know, but we're not the Court,  
we're not the proper forum for this...

**M. ANDREW GELBER :**

2370 No, it's not, it's about having an enlightened dialogue.

**LA PRÉSIDENTE :**

2375 Yes. But if we, along the way, we find errors or we find contradictions or we find -- we  
do put that in our report.

Your second question?

2380 **M. ANDREW GELBER :**

2385 My second question. When I asked again last night why there had been no prior  
dialogue with such a large and longstanding stakeholder in the community, this interest in  
these properties have been amassed over the course of 50 years with the view of creating a  
durable, novel interesting development in downtown Montreal which would include the Royal  
Montreal Curling Club, in a novel way that would protect its patrimony and that would bring  
environmental and ecological benefits to the city on the gateway, on the entrance to the city. I  
was told there could be no prior dialogue with you, a stakeholder, because of the fear that we  
would dump money into the parking lot in order to make an expropriation more difficult. This  
2390 was told to me by monsieur Villeneuve.

2395 I am not only a Vice-President of these companies, I also sit on the “Table de concertation centre-ville ouest”, which means that I was made aware of the issue of parking and parks in 2009, and not in 2011. In 2009, the Victoria School presented a plan through its architect, and the third phase of the plan was the expropriation of the neighbour’s parking lot.

2400 If I wanted to dump money in the parking lot, I obviously could have done it by now in order to put an obstacle to expropriation. The question again to the Commission is: do you have the authority to ask the City to remove this reserve? And if I may add to this question: the neighbourhood, as we all know, has been difficult for the last 20 to 25 years.

2405 There have been many challenges here, and I, in particular, have endured a particular challenge with my neighbour, la Commission scolaire de Montréal, which abandoned the neighbourhood for 10 years, and boarded up its building. It was taken over by squatters and drug users that led to rat infestations, and a general decrepitude in the neighbourhood. It is fantastic that the Commission scolaire is now coming out of the ground and has serious investments, and will beautify this neighbourhood. But we, too, would like to be a part of this development that has been waiting for many, many years, and a reserve makes it impossible for us to continue our discussions towards this better future.

2410 So again the question to the Commission is: do you have the authority to ask the City, or to request of the City, to remove this reserve because it impedes our own discussions with partners which include the City. The City yesterday told us that they couldn’t talk to us because there is a reserve on the land.

2415 **LA PRÉSIDENTE :**

2420 Again, at this point, we don’t have this authority. We will see, after analysis, if we want to comment in our report, but we don’t have the authority right now. Okay?

**M. ANDREW GELBER :**

2425 Thank you.

**LA PRÉSIDENTE :**

2430 Thank you. Oh, they want to have a quick discussion. Is this.. just a second. It's okay, thank you.

**M. ANDREW GELBER :**

2435 Thank you very much.

**M. PETER JACOBS, commissaire :**

Madame la présidente a indiqué que la commission n'a pas le droit d'insister...

2440 **LA PRÉSIDENTE :**

L'autorité.

**M. PETER JACOBS, commissaire :**

2445 L'autorité, si vous voulez, de demander quoi qui le soit de la Ville. Mais on peut...

**LA PRÉSIDENTE :**

2450 Non, non, non, excuse-moi. Ce que j'ai dit, c'est que nous n'avons pas l'autorité de demander à la Ville de lever la réserve.

**M. PETER JACOBS, commissaire :**

2455 D'accord et vous avez raison.

**LA PRÉSIDENTE :**

2460 C'est ça. C'est ça.

**M. PETER JACOBS, commissaire :**

2465 Par contre, je pense que la commission peut demander à la Ville s'ils sont prêts, par rapport à votre première question, de nous fournir un plan sur lequel sont indiqués et la ruelle et le droit de passage à côté du Montreal Curling Club, ainsi que la ligne de propriété entre l'école Victoria et le terrain de stationnement, comme information.

**LA PRÉSIDENTE :**

2470 Supplémentaire, oui.

**M. PETER JACOBS, commissaire :**

2475 Et c'est une question que je demande effectivement à la Ville.

**LA PRÉSIDENTE :**

2480 Oui, c'est ça. Et ceci étant, ça veut dire qu'on peut demander une information supplémentaire, mais on ne peut pas corriger les documents qui nous ont été présentés. C'est ça la question qui m'avait été posée au début.

Alors, Monsieur Villeneuve?

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

2485 Mais nous pouvons vous présenter un plan qui montre, dans le fond, l'emplacement de l'école Victoria et du terrain, là, qui est illustré en vert. Et ce qui est montré en mauve, ce sont les propriétés de la Ville. Dans le fond, David, si tu veux indiquer, ce qui est indiqué en turquoise, ce sont les ruelles qui sont publiques et qui délimitent l'espace. Donc, en vert, ce qui est montré en vert, c'est l'espace qui fait l'objet de la réserve foncière.

2490

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais c'est ça. La question était, je pense bien, est-ce qu'en plus de ce document-là, il y a un autre document plus spécifique qui montre ce que monsieur Gelber voulait voir?

2495

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

Nous, nous avons mandaté le service du contentieux pour négocier la question, pour décréter la réserve foncière. Ils sont à produire un plan à cet effet, qui va faire état de la propriété.

2500

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. O.K.

2505

**M. ANDREW GELBER :**

But our discussions are happening now, and the public is being introduced to these concepts now, and it seems that it is after the fact to introduce these documents.

2510

**LA PRÉSIDENTE :**

No.

2515 **M. ANDREW GELBER :**

These were submitted to City Council for approval, and we don't -- even this, this reserve doesn't reflect the servitude. I don't want to be arguing.

2520 **M. PETER JACOBS, commissaire :**

We can't do anything about that.

2525 **M. ANDREW GELBER :**

I understand that.

**M. PETER JACOBS, commissaire :**

2530 What we're doing is asking for the information that you're asking for to be made available to everyone. And that's what we've done.

**M. ANDREW GELBER :**

2535 Thank you very much.

**LA PRÉSIDENTE :**

Thank you.

2540

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

Madame Cinq-Mars, madame Shoiry veut faire un complément de réponse.

2545 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

**Mme NANCY SHOIRY :**

2550

I just wanted to add that what the Borough Council has approved is the intention, the orientation of doing a park; it is not the legal aspect that has been approved. You understand that this has been-- the mandate has been given to our Legal Department which will be establishing the dialogue with you and all the proper documents. We work every day with legal documents that are prepared by surveyors. I mean, the intention here is not to give not clear information; we're giving the information that the Borough Council has approved the intention of doing a public space in relation with our major orientation to improve the quality of the life of the citizens. So we're very aware of the constraints that have been presented last night and tonight, and we're hearing them, and if ever the intention goes through and the legal aspect goes through and the City acquires the site, after all the legal steps that have to go through, and we know, you know as well as I do that there are a lot of legal steps that have to go through, and there will be a dialogue, and there will be a concept that will be developed in respect to what has been submitted to the Commission.

2555

2560

2565 **LA PRÉSIDENTE :**

Thank you. Are you okay with that?

**M. ANDREW GELBER :**

2570

There is much more I'd like to say, but...

**M. PETER JACOBS, commissaire :**

In a memoire.

2575

**M. ANDREW GELBER :**

Thank you very much.

2580

**LA PRÉSIDENTE :**

Thank you, sir. Monsieur André Jude? Bonsoir, Monsieur.

**M. ANDRÉ JUDE :**

2585

Bonsoir, Madame. Je vais m'exprimer en anglais. There is over a million square feet of retail space in this neighbourhood. That's the equivalent of a super-regional shopping centre. There are approximately 85 food and beverage businesses; that does not include 100 thousand square feet of those types of establishments in the Forum.

2590

The majority of these retail businesses serve a primary, secondary, and tertiary trade area; the secondary and tertiary trade area customers use their private vehicles, primarily, to visit the neighbourhood, and based on our studies with our customers, the majority of those cannot or will not use public transit, no matter what the status of that method of transportation.

2595

In the context of some of the initiatives related to parking, parking tax, and some of the comments and the points made in the P.P.U. related to reducing the use of private vehicles in the neighbourhood, I would ask you to address the question: how do you plan to maintain and enhance the viability of these commercial businesses?

2600

**LA PRÉSIDENTE :**

Thank you. Just before you answer – je veux rappeler à tout le monde que le registre est fermé. The register is now closed, okay?

2605

So would you answer, Monsieur Villeneuve?

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

2610

Est-ce que je peux répondre en français, s'il vous plaît?

**M. ANDRÉ JUDE :**

Oui, je vous en prie.

2615

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

Tout d'abord, la question d'augmentation des densités qui va faire en sorte qu'on va ajouter des nombres d'unités de logement, c'est une des clés à la revitalisation commerciale du secteur et au maintien de la structure commerciale qui est dans cette partie du territoire, et l'ajout de nouveaux logements. Donc, en conséquence, l'ajout de nouveaux logements va pouvoir contribuer à ces aspects-là.

2620

Tout d'abord, aussi, mentionner que le secteur est très bien desservi en transport en commun par deux stations de métro qui compensent, en fait, des questions de problématique de stationnement par une très grande accessibilité.

2625

Il faut aussi mentionner, puis on a entendu dans le commentaire de monsieur Lewis, que cette partie du territoire est à une autre échelle que du commercial du centre-ville. On vise plus une clientèle locale pour faire en sorte que les résidents puissent avoir des commerces de proximité, des commerces et de l'habitation et des emplois à proximité dans le secteur.

2630

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

2635

**M. ANDRÉ JUDE :**

The second question: Are you aware that the demographic requirements for these types of business envision a total potential trade area, depending upon the nature of the business, of 40,000 to 350,000 persons? With all due respect to the gentleman who spoke, our particular property is a destination property, and the majority of my neighbours cannot live with the business generated by the local neighbourhood alone. So again, I would ask: are you aware of the retail demographics that drive these businesses?

2640

**LA PRÉSIDENTE :**

Madame Shoiry?

2645

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

Madame Shoiry va répondre.

2650

**Mme NANCY SHOIRY :**

If I understand correctly your question about the revitalization of the sector in terms of economic development, we work... one of our partners is the S.D.C., it is the "Société de développement commercial", which you are part of and you know very well, and we have done this in the other parts of the Borough, is working very... in narrow collaboration with them to develop – I don't really like the work "branding", but a kind of a branding of an area, and an attractive aspect to it, like you say, to attract destination clients, not only the local residents.

2655

2660

2665 So all this combination is possible with a partnership with “Destination centre-ville”, which we could work closely with them, and which is in their mandate to see how this part of their territory, because they cover a very big territory. We have other partners that have very small territories on Ontario Street, on the Village, and in Old Montreal which are very... we’re working very hard on certain parts developing this branding aspect of their commercial offer to attract a different kind of clientele. So this is something we are open to work with, with you and other partners, commercial partners.

2670 **M. ANDRÉ JUDE :**

Thank you.

2675 **LA PRÉSIDENTE :**

Thank you. Thank very much, Sir. Madame Phyllis Lambert. Bonsoir, Madame.

**Mme PHYLLIS LAMBERT :**

2680 Bonsoir!

**LA PRÉSIDENTE :**

2685 Bonsoir, Madame.

**Mme PHYLLIS LAMBERT :**

2690 Il y a longtemps qu’on attend cette audience publique dans le quartier et on est content de l’avoir en marche. J’ai deux questions. La première c’est vraiment la vision du quartier, la vision du projet. C’est le quartier qui est doté de plus de bâtiments patrimoniaux et grands, et des jardins à Montréal, en dehors du Vieux-Montréal – et on sait très bien qu’il n’y a pas de jardin dans le Vieux-Montréal. C’est un quartier extraordinaire, mais nous savons aussi qu’il est pourri

2695 au centre, c'est-à-dire la rue Sainte-Catherine. Alors, je vois quand dans les points qui sont mis de l'avant, on parle de soutenir l'économie, notamment la revitalisation de la rue Sainte-Catherine Ouest.

2700 Alors, je ne vois rien – il y a le square Cabot, on a alloué une certaine somme d'argent pour l'améliorer, ce qui est formidable et très important, mais il y a toute la rue Sainte-Catherine et puis il y a aussi le projet... qu'est-ce que c'est? J'oublie toujours le nom. Le projet de nouveaux bâtiments...

**LA PRÉSIDENTE :**

2705 Le Séville.

**Mme PHYLLIS LAMBERT :**

2710 Le Séville. Pourquoi j'oublie toujours le nom? Je ne sais pas, mais le Séville. Alors, ça, c'est un investissement privé et ça va améliorer les choses énormément, mais il y a tout le reste. Et puis il n'y a pas d'argent qui est prévu pour ça. Il n'y a pas de verdissement, il n'y a pas de plantation dans la rue. Pour l'instant, c'est une espèce – je dirais ça en anglais – mishmash de tout. C'est vraiment très triste au point de vue d'aménagement.

2715 Alors, on ne voit aucun plan, aucune vision même, pour le quartier. Et puis dans cette vision, il y a aussi la question d'amener – et certainement c'est important d'avoir les habitations pour les gens dépourvus, qui ont des difficultés financières, mais il faut aussi dans ce quartier avoir des gens qui sont assez riches, de classe moyenne au moins, pour habiter certaines tours.

2720 Il y a des choses qu'on peut faire autour de... quand l'hôpital part et que ces deux petits squares – il y a une rue, on a étudié des plans pour ça, qui pourraient être formidables. Je ne sais pas si vous n'avez pas mis ça dans votre plan maintenant, parce qu'on ne peut rien faire à cause du fait que les bâtiments ne sont libres pour l'instant.

2725 Je ne sais pas, mais – ça, c'est un mot à côté – j'aimerais bien savoir s'il sera possible de réétudier ce coin, finalement, et pas faire du spot zoning. Ça, c'est la deuxième question. La première question c'est la rue Sainte-Catherine et je ne vois aucune provision pour... il faut un coeur à ce quartier, et puis il n'y a rien qui aide dans le plan. Dans tout ce que je vois.

**LA PRÉSIDENTE :**

2730

Donc, est-ce que votre question c'est : quelles sont les actions concrètes pour revitaliser Sainte-Catherine ou les moyens de mise en œuvre pour revitaliser? C'est un peu la même chose dans le fond.

2735 **Mme PHYLLIS LAMBERT :**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

2740

Oui, c'est ça votre première question. Alors, Monsieur Villeneuve?

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

2745

Bon. Tout d'abord, c'est un premier geste, là, comme on l'a mentionné. Vous l'avez salué, la venue du Programme particulier d'urbanisme va établir une vision, donc une série d'interventions qui sont projetées dans le temps.

2750

Tout d'abord, bon, pour la revitalisation de la rue Sainte-Catherine, c'est vrai qu'il y a une intervention qui est prévue sur le square Cabot. Il y a un investissement de 5,5 millions qui est prévu pour réaménager au cours des trois prochaines années. Les travaux de planification vont débiter bientôt.

2755 La venue du projet du Séville, comme vous le mentionnez, va améliorer toute la question de la vitalité commerciale sur la rue Sainte-Catherine, on pense qu'il y aura d'autres projets.

**Mme PHYLLIS LAMBERT :**

2760 Un îlot. Un îlot.

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

2765 Oui, vous avez raison, mais d'autre part, on a identifié un secteur. Maintenant, sans que ça soit une répétition, une copie de ce projet-là, que ça soit possible de refaire, entre la rue Atwater et la rue Towers, de faire des projets d'insertion de plus grande hauteur pour amener des résidants. Comme vous le mentionnez aussi, on veut avoir aussi une clientèle de résidants diversifiés, donc avec des familles, qui peuvent bénéficier puis contribuer à la vitalité commerciale du secteur.

2770 Quant au verdissement, il y a tout de même des propositions qui sont faites de plantations, de verdissement, continuer sur le boulevard René-Lévesque, comme il a été fait en face, dans le terre-plein en face du Centre canadien d'architecture, en lien avec, aussi, les interventions qui ont été faites sur la rue Atwater. Vous avez à l'écran...

2775 **Mme PHYLLIS LAMBERT :**

Mais je parle de la rue Sainte-Catherine.

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

2780 Oui, mais j'y arrive, Madame Lambert. Il y a une série de plantations aussi sur les trottoirs, en insertion dans les trottoirs, pour améliorer toute la question des déplacements des personnes actives, les piétons, dans le fond, qui vont bénéficier d'un meilleur environnement.

2785 L'ajout d'un mobilier urbain va aussi contribuer aux déplacements piétonniers puis à la revitalisation de ce secteur-là.

Ce sont des moyens, ils sont inscrits dans le Programme particulier d'urbanisme, ils vont être réalisés au cours des prochaines années. C'est ce qu'on propose, en fait.

2790 **LA PRÉSIDENTE :**

Voilà pour les propositions. Et votre deuxième question?

2795 **Mme PHYLLIS LAMBERT :**

Pardon?

**LA PRÉSIDENTE :**

2800 Votre deuxième question, Madame Lambert, ça concerne le spot zoning?

**Mme PHYLLIS LAMBERT :**

2805 Je vais reformuler ma deuxième question. C'est-à-dire qu'auparavant, le projet allait de la rue, jusqu'à la rue Bishop, et maintenant Concordia n'est plus là-dedans, mais quand même, une grande partie de Concordia, les Sœurs grises est incluse. Alors, je ne sais pas pourquoi ce n'est pas inclus.

2810 Je parle d'une vision d'un quartier, O.K.? Et puis, il y a tout l'aménagement du côté ouest, autour de l'hôpital, de ses petits parcs, des rues qu'on pourrait supprimer. Il y a beaucoup de verdissement, il y a des habitations qu'on pourrait vraiment construire là, qui pourraient être intéressantes, et je ne vois rien de tout ça.

2815 On supprime à l'est et puis on ne dit rien à l'ouest, qui n'est pas inclus. Alors, qu'est-ce qui arrive? Est-ce qu'on doit faire de nouveaux règlements de zonage, plus tard, pour améliorer la chose?

**LA PRÉSIDENTE :**

2820 Dans le fond votre question c'est : qu'est-ce qui va arriver?

**Mme PHYLLIS LAMBERT :**

2825 C'est deux questions, au fond, dans une, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

2830 Oui, c'est ça. Pourquoi cette délimitation? Elle a déjà été posée, pourquoi cette délimitation, et comment s'articulera le travail sur les autres secteurs éventuellement, s'il y en a.

**Mme PHYLLIS LAMBERT :**

Oui.

2835 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, Monsieur Villeneuve?

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

2840 Bien, comme on le mentionnait précédemment, la délimitation, bon, a pour but de regrouper...

**Mme PHYLLIS LAMBERT :**

2845

Pardon?

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

2850

La délimitation a pour but, d'une certaine façon, de réunir les composantes du village Shaughnessy, l'importance de Concordia, aussi, dans le secteur, c'est pour ça qu'on est allé jusqu'à la rue Bishop dans la partie ouest. Il est important de mentionner également que la démarche dénoncée d'aménagement du centre-ville va couvrir les autres parties de ce territoire-là. J'ajouterais...

2855

**Mme PHYLLIS LAMBERT :**

2860

Je ne comprends pas. Parce que nous avons toujours... on a commencé avec juste la rue Guy et puis jusqu'à la rue Bishop a été ajoutée, et maintenant c'est supprimé sur le projet que vous avez sur le mur à l'extérieur.

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

2865

Bien, en fait, c'est toujours un peu ingrat dans le cadre d'une consultation. Vous comprendrez qu'on n'a pas passé tous les plans qui sont contenus dans le document, mais on peut vous assurer que ça couvre vraiment ce territoire-là. Quand on regarde le document qui a été adopté par le conseil, on parle de, à l'ouest, de la rue Atwater jusqu'à la rue Bishop, comme territoire d'application, au nord de la rue Sherbrooke et le boulevard René-Lévesque.

2870

**Mme PHYLLIS LAMBERT :**

Non, je ne vois pas pourquoi ça a été éliminé. Ça a toujours été...

**LA PRÉSIDENTE :**

2875

Il dit que ça ne l'a pas été éliminé.

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

2880

Non, non, c'est inclus dedans.

**LA PRÉSIDENTE :**

2885

C'est parce qu'on ne l'a pas vu. C'est inclus. Monsieur Villeneuve vient de dire que ce que vous demandez est inclus.

**Mme PHYLLIS LAMBERT :**

2890

Le document sur le mur ne l'inclut pas. Là-bas, à l'extérieur.

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais le document dans le PPU l'inclut.

2895

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

Oui, oui, tout à fait.

**LA PRÉSIDENTE :**

2900

C'est que vous n'avez pas présenté toutes les cartes.

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

2905

Le document qui est à l'entrée est fait, a pour but de résumer une série d'interventions; il ne correspond pas nécessairement dans toutes les limites du territoire d'application du Programme particulier d'urbanisme.

2910

**Mme PHYLLIS LAMBERT :**

Mais nous parlons du quartier.

2915

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

Oui, oui, tout à fait. Et on est sur la même longueur d'onde à l'effet qu'on couvre le secteur d'étude qu'on avait déterminé au départ.

2920

**LA PRÉSIDENTE :**

Dans le document de je ne sais pas combien de pages, là, du PPU qui est déposé sur le site, on voit bien ce dont madame Lambert parle. C'est ce que je comprends.

2925

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

Puis pour confirmer, on va le mettre à l'écran, le territoire d'application du Programme particulier.

2930

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est que le PowerPoint n'a pas montré toutes, toutes, toutes les planches qui se trouvent dans le document du PPU.

**Mme PHYLLIS LAMBERT :**

2935

Non, non, mais je parle du... tous les autres documents l'incluent, mais à l'entrée de cette salle, pour nous orienter, il y a une carte et la carte exclut ce quartier.

**LA PRÉSIDENTE :**

2940

Est-ce que c'est une erreur?

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

2945

Non, mais en fait, ce n'est pas une erreur, mais le but de cette carte-là c'était de montrer, de faire une synthèse des interventions qui sont proposées sur le territoire.

**Mme PHYLLIS LAMBERT :**

2950

Je ne suis pas convaincue. Je suis *suspicious*.

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

2955

Mais je peux vous rassurer, Madame Lambert, que dans le document qui a été adopté par le conseil, il y a un territoire d'application. On l'a montré plus tôt, ce soir, et puis ça couvre vraiment l'ensemble du territoire qui avait fait l'objet des discussions avec la Table de concertation du secteur centre-ville ouest.

**Mme PHYLLIS LAMBERT :**

2960

The proof of the pudding will be in eating. Et puis, du côté ouest, il y a des changements, il y a des opportunités, je dirais, qui sont fort intéressantes, mais fort intéressantes dans le futur. Alors, est-ce qu'on va devoir faire du spot zoning pour changer ça plus tard?

**LA PRÉSIDENTE :**

2965

C'est votre dernière question, Madame Lambert?

**Mme PHYLLIS LAMBERT :**

2970

Pardon?

**LA PRÉSIDENTE :**

2975

C'est votre dernière question?

**Mme PHYLLIS LAMBERT :**

Oui.

2980

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord, merci. Monsieur Villeneuve?

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

2985

Non. En fait, ce n'est pas du zonage parcellaire ou du spot zoning, justement parce qu'on va établir une vision d'aménagement, vous l'avez mentionné plus tôt. On établit un contrat social entre la Ville et les résidents et ça guide un peu l'ensemble des interventions qu'on va faire au cours des prochaines années.

2990

Par contre, on n'annonce pas ce soir des modifications réglementaires en termes de zonage spécifique. On vous a annoncé qu'il y avait un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, qui va faire l'objet d'une consultation. On va vous le présenter dans le cadre d'un processus démocratique, pour vous soumettre les objectifs et les critères. Et ça va

2995 teinter, dans le fond, l'analyse plus fine qu'on doit faire sur cette partie-là du territoire, pour moduler les hauteurs qui seront proposées dans le tronçon de la rue Sainte-Catherine, à partir d'Atwater jusqu'à Towers.

**LA PRÉSIDENTE :**

3000

Voilà.

**Mme PHYLLIS LAMBERT :**

3005

Alors vous voulez dire que même si les terrains ne sont pas libres en ce moment pour développement, vous allez, dans votre plan, concevoir les possibilités futures?

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

3010

Oui, tout à fait. On est en train d'analyser tout ça puis on va le soumettre...

**Mme PHYLLIS LAMBERT :**

3015

Non, c'est des questions techniques que je posais.

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

Oui, oui, c'est ça. Exactement, tout à fait.

3020

**Mme PHYLLIS LAMBERT :**

O.K. Parfait. Merci, Monsieur Villeneuve.

**LA PRÉSIDENTE :**

3025

Merci beaucoup, Madame Lambert pour votre intérêt.

**Mme PHYLLIS LAMBERT :**

3030

Merci, Madame Cinq-Mars.

**LA PRÉSIDENTE :**

3035

Bonne soirée. Madame Gisèle Elkhoury.

**Mme GISÈLE ELKHOURY :**

Mes questions ont déjà été répondues.

3040

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci, Madame. Alors, madame Margo Dennick.

**Mme MARGO DENNICK :**

3045

Bonsoir. I think my question also has been answered, it was mostly actually to ask about the "Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale", the P.I.A. I was just wondering, are you creating a special C.C.U. for this quartier? When you go for a permit, is there... is this going to be a long process?

3050

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

Est-ce que je peux formuler la réponse en français, si vous me permettez? Je suis désolé.

3055

**LA PRÉSIDENTE :**

La réponse en français?

3060

**Mme MARGO DENNICK :**

Oui, oui, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

3065

D'accord.

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

3070

Bon. C'est prévu dans la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* que lorsqu'on adopte un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, l'évaluation des projets se fait tout d'abord à l'interne, par l'équipe des architectes qui vont négocier la bonification du projet. Et, ensuite, c'est soumis pour avis au Comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie qui comporte, évidemment, qui est constitué de citoyens, de gens experts en urbanisme, en architecture, qui formulent des avis à la direction et au conseil d'Arrondissement.

3075

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord?

3080

**Mme MARGO DENNICK :**

I think you had answered it before.

3085 **LA PRÉSIDENTE :**

Thank you, Madame. Monsieur Marvin Zylber.

3090 **M. MARVIN ZYLBER :**

Bonsoir!

**LA PRÉSIDENTE :**

3095 Bonsoir, Monsieur. Good evening.

**M. MARVIN ZYLBER :**

3100 Ça va? Ça, c'est pas une bonne question, O.K. C'est très simple. La question concerne la population du PPU, O.K., à cause de la congestion comme ça. Est-ce qu'on a fait les études de faisabilité pour des situations d'urgence? Parce qu'à cause du nouvel hôpital, Turcot, les impacts de tout ça, est-ce qu'ils ont fait le PPU de ça, les impacts pour les urgences, you know, les distributions comme ça?

3105 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Monsieur Villeneuve, est-ce que vous comprenez la question?

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

3110

Oui, oui, bien sûr. En fait, il y a une grande préoccupation à toute la question des déplacements dans un secteur... dans ce secteur. Tout d'abord, en raison de l'accessibilité par les réseaux autoroutiers.

3115

Ce qu'on annonce, c'est une série d'interventions pour sécuriser, par différents aménagements, ce qu'on appelle un plan local de déplacement qui va prendre en compte un ensemble de facteurs. Il est trop tôt pour tomber dans des solutions et proposer une série d'interventions, il faut qu'il y ait une analyse plus fine des impacts. Comme vous le mentionnez aussi, l'impact de l'échangeur Turcot et des accès autoroutiers ont un impact sur le territoire.

3120

Si on prend les orientations qui sont formulées dans le Programme particulier d'urbanisme, on veut améliorer la qualité de vie. Donc, ça comprend aussi des mesures correctives à des situations qui dépassent même l'utilisation du réseau local dans le secteur.

3125

**M. MARVIN ZYLBER :**

O.K. Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

3130

Merci, Monsieur.

**M. MARVIN ZYLBER :**

3135

Deuxième question, très, très rapide. Quand j'ai vu le PPU, mon impression c'est la tuyauterie, la distribution que c'est très ancien. Est-ce qu'on fait l'amélioration de distribution, de l'usine et tout ça dans le PPU?

**LA PRÉSIDENTE :**

3140

La distribution de?

**M. MARVIN ZYLBER :**

3145

Des infrastructures. Est-ce qu'on fait l'amélioration des infrastructures dans le PPU?  
C'est tout.

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

3150

Bien, en fait, au niveau des infrastructures, il y a des diagnostics qui sont faits quotidiennement sur le territoire. On a demandé d'établir la liste des priorités, justement, pour qu'il y ait une cohérence entre des interventions qu'on veut faire au niveau de l'amélioration de la qualité de vie des aménagements qui sont proposés, en lien avec les infrastructures souterraines. Soyez assuré que ça va être coordonné dans le cadre de nos travaux.

3155

**M. MARVIN ZYLBER :**

Ils ont fait une coopération du nouvel... de ça avec l'infrastructure. O.K. C'est tout. Merci beaucoup.

3160

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Monsieur. Bonsoir. Madame Dolorès Duquette. Bonsoir, Madame.

3165

**Mme DOLORÈS DUQUETTE :**

Bonsoir, tout le monde. Ça fait plus de 35 ans que je vis au centre-ville, je suis très contente d'être ici ce soir. Et, enfin, je pourrais dire qu'il n'est pas trop tôt, hein? On espère que ça va être un très beau projet.

3170 Je viens vous parler de ma petite rue, moi, ce soir, au niveau de tous les résidants qui n'ont pas pu venir. C'est la rue Hawarden. Il y a beaucoup de gens qui ne connaissent pas, nous sommes totalement à la limite. Hawarden qui part des Franciscains, justement – ce qui nous inquiète un peu ce qui se passe là – des Franciscains en s'en allant vers Atwater. Ce qui se passe là, bon. D'abord, je vais vous parler, ce qu'on est plus inquiet en ce moment, c'est ce  
3175 qu'on a lu sur le train de l'ouest. Si ça part de Lucien-L'Allier, là, on est très inquiet, surtout les propriétaires. On s'est dit : bon, notre résidence, au niveau du prix, si on veut vendre, ça va... le prix va descendre à cause du bruit. Parce qu'il part entre 26 trains, ce que j'ai lu – je ne sais pas si c'est changé depuis – ça passe à 86 trains. Alors, là, ça veut dire un train à la demi-heure.

3180 En ce moment, on n'a pas ça. On a un train qui part à 7 h le matin, ce qui est bien, parce que ça nous réveille, on sait qu'il est 7 h, et ça va jusqu'à peu près 9 h. Après ça, ça repart à 3 h de l'après-midi et ça va à peu près jusqu'à 6 h 30, 7 h, et puis c'est tout. Quelquefois, il y en a un qui passe à 11 h, mais très, très vite, 30 secondes.

3185 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc, vous allez avoir une augmentation de la nuisance?

**Mme DOLORÈS DUQUETTE :**

3190 Exactement. On parle de 86 trains. Là, c'est moins drôle. C'est un train à la demi-heure qui passe, aller-retour pour la navette. Alors, là, on se pose énormément de questions.

3195 Au niveau des trains qui passent en ce moment, c'est des trains au diesel. Alors, vous savez qu'au niveau de la qualité de vie, il n'y en a pas, surtout l'été, on ne peut pas se mettre sur la chaise longue, parce que le diesel, on respire ça. Donc, le jardinage, oui, c'est beau à regarder, mais pas trop longtemps. Et nous ne sommes pas encore aux trains électriques. Alors, on se pose la question : comment ça se fait qu'en 2011, partout dans le monde c'est électrique, ici, ce ne l'est pas encore. Ça serait la question, de se poser la question au niveau du CP, qu'est-  
3200 ce qui se passe.

3205 Donc la question, en fait, au niveau de qualité de vie, quels sont les aménagements prévus si malheureusement ils partent de Lucien-L'Allier? Moi, je préférerais qu'ils partent de NDG, mais je suis certaine que NDG ne serait pas contente de m'entendre ce soir. Est-ce qu'on va avoir un mur de son? Est-ce qu'on va avoir de la verdure? C'est quand même une toute petite rue, nous ne sommes pas beaucoup de maisons, mais quand même, on paie nos taxes.

3210 Alors, comme je vous dis, nous autres, ce qui nous inquiète beaucoup, c'est la valeur de notre maison, si on décide de vendre, ils vont dire... c'est toujours la question qu'ils posent : « Le train? »

**LA PRÉSIDENTE :**

3215 Alors, est-ce qu'il y a des aménagements prévus ou des actions prévues dans le cadre du PPU? Monsieur Villeneuve, en regard de cette préoccupation?

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

3220 Oui, c'est ça. Mais il y a une série d'interventions, comme vous le soulignez de façon particulière. Il y a des orientations d'aménagement qui sont formulées de façon générale sur le territoire du PPU pour améliorer le verdissement, améliorer la qualité des milieux de vie.

3225 Bon. Vous comprendrez qu'un Programme particulier d'urbanisme, ça a une portée locale par rapport au quartier. Vous faites référence à des questions de nuisance qui émane des modes de transport lourds. On prend compte de vos commentaires. À cette étape-ci, il n'y a pas de mesure concrète de proposée dans le cadre du Programme particulier, mais la consultation sert à entendre vos préoccupations sur ces aspects-là.

**Mme DOLORÈS DUQUETTE :**

3230 Parce que je sais que le maire Kent de Westmount est déjà à l'affût de ça. Il a parlé de ça, et je crois qu'il a ouvert même un dossier, et NDG également. Mais sur la rue Hawarden, il y a une personne qui a dit un traitement jusqu'à date.

**LA PRÉSIDENTE :**

3235 Bien, je pense que vous allez le faire dans le cadre de votre mémoire, j'espère.

**Mme DOLORÈS DUQUETTE :**

3240 Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

3245 Ça serait l'occasion de le faire.

**Mme DOLORÈS DUQUETTE :**

C'est à quel moment est-ce que je dois faire ça?

**LA PRÉSIDENTE :**

3250 Vous devez présenter, avant le 14 avril, si je me rappelle bien, un document, un texte, et l'acheminer à l'OCPM. C'est sur la petite brochure. Vous pouvez regarder à l'entrée, si vous avez encore la brochure, la prendre et vous aurez l'information là-dessus.

3255

**Mme DOLORÈS DUQUETTE :**

O.K.

3260 **LA PRÉSIDENTE :**

Et votre deuxième question, Madame?

3265 **Mme DOLORÈS DUQUETTE :**

Deuxième question. Vu que la dame qui est partie, qui a formulé son inquiétude au niveau des Franciscains, vu qu'elle a posé la question – c'était ma deuxième question en fait – simplement pour formuler que je seconde ce qu'elle a dit. Parce que pour ce qui s'est passé, moi, j'ai senti la fumée de cette église dans mon appartement, dans ma chambre à coucher – je suis juste à côté – et j'ai trouvé ça tellement triste. Je trouve que ça devrait être historique, quelque chose de culturel, artistique. Je ne vois pas un terrain de soccer, surtout pas des tours d'habitation là.

3270 **LA PRÉSIDENTE :**

3275

Bien, justement, votre avis, ça aussi, ça devrait faire partie de votre document.

**Mme DOLORÈS DUQUETTE :**

3280 Ah! O.K. Très bien. Deuxième question. La rue Hawarden. La rue Hawarden, il y a 15 ans de ça, était une rue assez extraordinaire. Il faut dire qu'on avait un autre maire à l'époque, et c'était verdoyant, c'est une rue de terre. Il faut comprendre que c'est une rue de terre en s'en allant vers l'est, vers les Franciscains, et c'est une rue en asphalte en partant de Lambert-Closse jusqu'à Atwater. C'est séparé, mais c'est toujours la même rue. C'était comme un état vraiment champêtre. On avait des gens qui venaient prendre des marches là, le soir, avec leur chien, et cetera, et cetera, c'était très, très beau.

3285

3290 Maintenant, c'est comme la troisième guerre mondiale. Je ne peux pas vous expliquer ce que c'est. Il faudrait venir voir. Il y a des trous immenses, on pourrait se perdre là-dedans, de la boue, de la pluie, parce que c'est de la terre. Et ce qu'on demande, et on a demandé jusqu'à la fatigue, ce qui ne s'est pas réalisé jusqu'à maintenant, c'est de niveler le niveau de... ou d'ouvrir un dossier à ce niveau-là pour niveler la terre. Parce qu'ils sont venus déposer du zéro trois quarts, du zéro trois quarts, du zéro trois quarts... nous sommes rendus là.

**LA PRÉSIDENTE :**

3295

Je comprends.

**Mme DOLORÈS DUQUETTE :**

3300

Alors, à ce moment-là, l'eau, à la fonte des neiges, vient sur notre terrain. On a de l'eau jusqu'aux chevilles. Donc, est-ce qu'on peut niveler le terrain et peut-être penser faire une étude? Est-ce qu'on peut mettre des puisards? On ne voit pas la rue en asphalte...

**LA PRÉSIDENTE :**

3305

Donc, votre question, Madame, au fond, c'est : est-ce qu'on va prendre en considération l'aménagement de cette rue dans le cadre du PPU?

**Mme DOLORÈS DUQUETTE :**

3310

Oui.

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

3315

Mais on peut déjà référer cette préoccupation-là à la Direction des études techniques pour qu'ils puissent faire...

**LA PRÉSIDENTE :**

3320 Est-ce qu'il y a quelqu'un dans la salle ici? Non? Vous allez le faire?

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

3325 Non, pas ce soir, mais on va faire le relais, soyez assurée, là, on fait partie de la même équipe.

**Mme DOLORÈS DUQUETTE :**

3330 Parce que je dois vous dire qu'on a peut-être commencé par... on a peut-être mis la charrue avant les bœufs, on voulait tellement que ça soit beau. On a fait un grand projet avec Écoquartier depuis trois ans, pour embellir la place. Mais là, il faut vraiment travailler sur la rue elle-même. Et la dernière chose, c'est le vandalisme au sujet des graffitis. Qu'est-ce qui se passe à ce niveau-là? On est envahi de graffitis incroyables!

3335 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, est-ce que vous pourriez rencontrer madame après la consultation pour l'aider à se diriger vers les bonnes personnes, s'il vous plaît?

3340 **M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

Bien sûr, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

3345 Merci beaucoup, Madame.

**Mme DOLORÈS DUQUETTE :**

3350 Je vous remercie.

**LA PRÉSIDENTE :**

3355 Madame Andréa Carroll. Bonsoir, Madame.

**Mme ANDREA CARROLL :**

3360 Hello. Hello everyone, we're getting to be fewer in number, I see. You'll have to excuse me if I ask redundant questions, my French is not high-calibre, and my brain is really just about taxed right now.

3365 I am here on behalf of the Urban Aboriginal Strategy Network, and I'm here with my colleague, Patricia Eshkibok. Could you stand up Patricia? There she is, over there. Patricia is an Aboriginal court worker here in Montreal, and also a member of the Justice Committee for the Urban Aboriginal Strategy. I sit on three of the committees with the Strategy, and I am also a front line worker at the Native Womens' Shelter in Montreal.

3370 And we understand, well we know now there seems to be about 5 million dollars set aside for Cabot Square, in particular; it is something that we wanted to address, and we wanted to let the Committee here know that we are aware of the situation, and we're anxious to work in partnership in whatever way we can.

3375 One of the things that I would like to let the Committee, and the general population, the neighbourhood know is that we are working -- the Strategy has been in existence now for two years. We have a homelessness initiative, we have a social service's initiative, arts and culture, health. Some of our major projects are re-establishing a homeless shelter for Under the Pack, which is a project autochtone Québec. We're looking for a new location; if anybody happens to have one, we'd love to have one.

**LA PRÉSIDENTE :**

3380

So what is your question?

**Mme ANDREA CARROLL :**

3385

We would like to know, based on the 5 million dollars that has been allocated, and we talked earlier – madame Dansereau spoke roughly about the social issues, the impact of displacement of the existing autochthone population there, and I heard that there were, in their report, that there was housing, social housing being generated for seniors, for youth, and yet I didn't see anything specifically allocated to deal with the... it's a fairly evident situation at Cabot Square. I understand last evening this issue came up, and there was no one, unfortunately, at that meeting to hear that.

3390

My question is: is there a concrete plan in place? Is there an actual intervention? Is there anything laid down yet to deal with the social issues that will be coming up when you displace the population that currently tends to occupy Cabot Square – the itinerant people – other than having them come to the new reserved park area – exactly. Okay, so that's my first question.

3395

**LA PRÉSIDENTE :**

3400

Okay. May we stay with your first question, hear the answer, and then we'll ask the second one?

**Mme ANDREA CARROLL :**

3405

Absolutely.

**LA PRÉSIDENTE :**

Thank you.

3410 **LA PRÉSIDENTE :**

Qui souhaite répondre?

3415 **M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

Je peux vous répondre un peu en français?

**Mme ANDRÉA CARROLL :**

3420 O.K. Lentement, s'il te plaît. Madame, I might need somebody to --

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

3425 Mais ça va juste être une introduction, d'une certaine façon. Il faut comprendre que le parc, le square Cabot, dans le cadre du réaménagement, on va améliorer toute la question de la sécurité et faire des aménagements de qualité sur le Square. Je vais demander à ma collègue, madame Dominique Archambault, un complément de réponse aussi en rapport avec le plan d'action qui est prévu dans le secteur.

3430 **Mme ANDREA CARROLL :**

D'accord. Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

3435 Just a second, we'll have madame Archambault...

**Mme ANDREA CARROLL :**

3440 Oh, she's here? Excuse-moi.

**LA PRÉSIDENTE :**

3445 ... come in to see, to answer your question concerning what will be done to accompany the people who will be displaced. Madame Archambault, voulez-vous rappeler votre...

**Mme DOMINIQUE ARCHAMBAULT :**

3450 Oui, certainement. Directrice culture, sports, loisirs et développement social de l'arrondissement de Ville-Marie. Je vais répondre d'abord de façon globale, mais très spécifique.

3455 Il y a un plan d'action ciblé en itinérance qui a été approuvé et diffusé en janvier 2010, et qui porte, qui a une portée de trois ans où on a ciblé 11 actions très concrètes pour aider à améliorer la perception de sécurité, mais surtout – comment je dirais – aider à résoudre, à régler les enjeux qui sont reliés à l'itinérance. Il y a des points qui touchent, notamment, l'amélioration des services aux personnes autochtones. Le dossier est géré par plusieurs personnes de l'Arrondissement et aussi du central.

3460 Dans le cas des autochtones, on a plusieurs projets, mais notamment de relocalisation de parcs, dont vous avez fait mention. Je crois qu'ils sont en train de considérer la possibilité de prendre en charge les femmes Inuits, justement, qui sont en grande difficulté et très vulnérables au square Cabot. Ça, c'est une action spécifique.

3465 À plus long terme, on comprend que l'arrondissement de Ville-Marie travaille de façon très serrée avec la Société de développement social de Ville-Marie pour former les ex-itinérants, entre guillemets, et – comment je dirais ça – les réinsérer, procéder à leur réinsertion. L'an dernier, la société de développement social...

**Mme ANDREA CARROLL :**

3470

Excuse-moi, you've lost me. I'm sorry.

**Mme DOMINIQUE ARCHAMBAULT :**

3475

Oh. We're working with la « Société de développement social de Ville-Marie » to do some reinsertion, and that includes reinsertion of itinerants, but Inuit itinerants as well.

**Mme ANDREA CARROLL :**

3480

Could you explain 'reinsertion of itinerants' to me, please?

**Mme DOMINIQUE ARCHAMBAULT :**

3485

To give them jobs.

**Mme ANDREA CARROLL :**

Thank you.

3490

**Mme DOMINIQUE ARCHAMBAULT :**

So these are a few actions that we're taking, and we have reinserted 160 people last year. We have negotiated with Quartier des spectacles, le Spectra, so that they could give a job to these ex-itinerants.

3495

**Mme ANDREA CARROLL :**

And are you working in conjunction with First Nations Human Resources and Development Canada?

3500

**Mme DOMINIQUE ARCHAMBAULT :**

We are working presently with small and concrete projects, short-term, like... comment on dit ça, embaucher?

3505

**Mme ANDREA CARROLL :**

Is this in conjunction with First Nations Human Resources...

3510

**Mme DOMINIQUE ARCHAMBAULT :**

Hire. We're hiring, la maison Chez Doris is hiring Innu...

**Mme ANDREA CARROLL :**

3515

Yes. She started yesterday.

**Mme DOMINIQUE ARCHAMBAULT :**

3520

Okay, you know that... yes, that's it, exactly. So she will be helping us, but we're working a lot with Société Makivik, okay, and there is a committee that is coordinated by Guy Lacroix, who is not here tonight.

**Mme ANDREA CARROLL :**

3525

Yes, he's a colleague of mine.

**Mme DOMINIQUE ARCHAMBAULT :**

3530

Yes. He is in touch with all these...

**Mme ANDREA CARROLL :**

3535

Committees with the Network.

**Mme DOMINIQUE ARCHAMBAULT :**

Thank you very much – that are making a “plan d'action”, especially for the Inuit people.

3540

**LA PRÉSIDENTE :**

I have a question for you, Madame. You are aware of the « Plan d'action en itinérance », eh? You've read it, eh?

3545

**Mme ANDREA CARROLL :**

Yes. Yes, I have.

**LA PRÉSIDENTE :**

3550

Comment se fait-il que vous semblez ne pas être au courant de toutes ces actions précises qui ont été prises? Est-ce qu'il y a une communication avec les groupes?

**Mme DOMINIQUE ARCHAMBAULT :**

3555

Guy Lacroix is communicating with all these groups. I will take your card – je m’excuse, c’est parce que ne vois pas la personne – I will take your card and we will exchange cards and I’ll have you in touch with all these committees.

3560

**Mme ANDREA CARROLL :**

I was going to invite you in on our Committee; we could use you.

**Mme DOMINIQUE ARCHAMBAULT :**

3565

This is the “Plan d’action ciblé en itinérance” and it’s available on the Ville de Montréal Website.

**Mme ANDREA CARROLL :**

3570

Yes, thank you.

**Mme DOMINIQUE ARCHAMBAULT :**

3575

You’re welcome.

**LA PRÉSIDENTE :**

3580

Une deuxième question? Une dernière et deuxième question?

**Mme ANDREA CARROLL :**

3585 My second question is – just what we were discussing – how... the Network is, we are  
aware that there is a plan for the itinerants in place, and we want to know how we can best  
partner with... also with the members of the community as well as the committee because there  
is a, we want to avoid the “not in my backyard” type of situation that often develops. There is  
already a problem in Villeray with a misunderstanding, we’re trying to create a residence for  
northern Inuit people who are coming in to take a medical treatment, and we want housing for  
3590 them while they are here having... visiting loved ones who are having the treatment, but Villeray  
people are not quite understanding, they think it’s going to be a halfway house, and they have  
shut the project down, effectively.

So we would like to work, and we’d like to know...

3595 **LA PRÉSIDENTE :**

How to go about it.

**Mme ANDREA CARROLL :**

3600 What the best way is that we can stay very much a part of this, and to reassure – more  
than reassuring all of you up at the big table up front, but to assure the people that live and work  
in the area, because this is a very real issue that touches our businesses. I know, I used to have  
a business on Crescent Street. It affects us socially. If you’re trying to enjoy your barbecue at  
3605 night, and there are folks streaming out of Cabot Square Park, it might not be the best thing in the  
world.

**LA PRÉSIDENTE :**

3610 Mrs. Carroll, is there a – I will formulate the question this way, if you don’t mind? Is there  
a medium or a forum where Ms. Carroll could meet other groups of...

**Mme DOMINIQUE ARCHAMBAULT :**

Definitely. We will exchange cards and I'll be in touch with her, and...

3615

**Mme ANDREA CARROLL :**

Thank you very much.

3620

**LA PRÉSIDENTE :**

Thank you for coming.

**Mme ANDREA CARROLL :**

3625

And the other part was also to make the population, the general public that is here this evening aware that there is a Network, and we're working on it.

**LA PRÉSIDENTE :**

3630

I hope you will also make us aware in two weeks again?

**Mme ANDREA CARROLL :**

3635

Absolutely. Well, I'm thinking tomorrow night, too.

**LA PRÉSIDENTE :**

3640

Okay fine. Thank you very much. Monsieur Éric Michaud, s'il vous plaît. Bonsoir!

**M. ÉRIC MICHAUD :**

3645 J'aimerais, pour poursuivre un peu sur les questions puis les réponses que j'ai obtenues tout à l'heure concernant le fait, finalement, qu'il n'y avait pas d'objectif quantifié pour la réalisation de logements sociocommunitaires sur le territoire, on nous dit qu'en fait on attend après des projets.

3650 Maintenant, quand je regarde au niveau des moyens de mise en œuvre, j'ai regardé un peu les moyens de mise en œuvre qui étaient présentés dans le programme, au niveau... bon, d'une part, on nous dit que les programmes ne fonctionnent pas à une ou deux reprises, que les programmes de logements sociaux sur le territoire, à cause du caractère particulier du centre-ville, les bâtiments en hauteur, en béton, le coût des terrains font en sorte que les programmes de logements sociaux ne permettent pas de développer de projet.

3655 Donc, nous, on s'attendait, à l'intérieur du PPU, que le Programme nous donne des moyens de mise en œuvre qui permettent de répondre aux besoins pour les populations plus démunies.

3660 Or, quand je regarde les moyens de mise en œuvre dans le projet, nous – en tout cas, à ma connaissance, les principaux moyens de mise en œuvre qui permettraient de développer du logement, ça serait à travers, notamment, des accords de développement ou à travers des réserves foncières. C'est les principaux outils qui permettent le développement de ce genre de projet là. Or, quand je regarde, encore une fois, dans les moyens de mise en œuvre, je vois qu'on parle d'accord de développement et de réserve foncière lorsqu'il est question d'enjeux patrimoniaux et de réserve foncière aussi. Et aussi, quand on parle d'espace vert, de réalisation d'espace vert.

3670 Quand on en arrive, maintenant, à la question de consolider le caractère résidentiel du quartier, et je regarde la liste des moyens de mise en œuvre qui sont là, je ne vois rien concernant des accords de développement. Par exemple, si on va à la page...

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, quelle est votre question, s'il vous plaît? Précisément?

3675

**M. ÉRIC MICHAUD :**

Ma question c'est : comment se fait-il, par exemple, que pour le moyen de mise en œuvre, soutenir le développement d'une œuvre diversifiée de logements, qui répondrait à notre besoin, on n'ait pas mis à la fin, comme on l'a mis au niveau du patrimoine ou au niveau de développement d'espaces verts, le recours à des accords de développement?

3680

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

3685

**M. ÉRIC MICHAUD :**

Ou encore à des réserves foncières?

3690

**LA PRÉSIDENTE :**

Excellent. Monsieur Villeneuve?

3695

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

En fait, on prend note de votre commentaire. J'apporterai simplement une précision. Il ne faut pas aussi véhiculer de préjugé que les programmes ou les stratégies d'inclusion ne s'appliquent pas. Dans certains cas, ça peut s'appliquer sur le territoire. Ce qu'on a avancé comme proposition, c'est une réflexion plus large, qui déborde uniquement de la problématique du territoire du Quartier des grands jardins. Parce que c'est quelque chose qui interpelle l'ensemble du territoire de la Ville, du centre-ville de Montréal, entre autres, sur cet aspect-là.

3700

Quant à votre commentaire sur : est-ce que ça pourrait faire l'objet d'accords de développement? On en prend note comme vous.

3705

**LA PRÉSIDENTE :**

Avez-vous une seconde question?

3710

**M. ÉRIC MICHAUD :**

Bien, j'aurais peut-être...

**LA PRÉSIDENTE :**

3715

Il faudrait qu'elle soit précise, parce que le temps file.

**M. ÉRIC MICHAUD :**

3720

Oui. Le nombre de logements sociaux sur le territoire, j'aimerais obtenir la... parce que je pense que sur le site d'Habiter Montréal, on a un dénombrement pour le secteur Peter McGill de près de 400 logements sociaux. Mais moi, à ma connaissance... j'aimerais ça, si c'était possible, que le service d'habitation nous dresse une liste des projets avec le nombre d'unités de logements sociaux sur le territoire existants déjà.

3725

**LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que c'est faisable? Oui?

3730

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

On va en faire la demande à la Direction de l'habitation.

**LA PRÉSIDENTE :**

3735

D'accord. Puis on le mettra sur le site de la commission. Ça va? Merci beaucoup.

**M. ÉRIC MICHAUD :**

3740

Je vous remercie.

**LA PRÉSIDENTE :**

3745

Merci. Monsieur Robert Hajaly. Rebonsoir!

**M. ROBERT HAJALY :**

3750

Yes, good evening again. Okay, I just have my two final questions. The first one concerns a provision in the proposed by-law regarding heights on Ste. Catherine Street, that, if I've understood it rightly, that the base of buildings – I think they call it the a “basilaire” in French – would be at a maximum height of 16 meters, and that this would govern, for example, the reinsertion of new buildings, or the insertion of new buildings, that presumably if they're higher than that, there would have to be some kind of recognition of that fact somehow.

3755

What I would like to note, or take note of is that in fact – this is about 5 floors, 5 storeys, roughly – that the more typical height along Ste. Catherine, all the way to Guy Street from Atwater, is actually 3 storeys, and there is, in fact, I noticed here... just a minute... in the example of reinsertion, the building is 3 storeys.

3760

That's the example you used. So my request, I've actually sort of two related requests. The first one is that this be taken note of somehow, that in my view, this aspect of Ste. Catherine has a very special quality, which is that it is...

**LA PRÉSIDENTE :**

3765

Okay, I want to remind you, would you formulate it as a question? If it's requests you want, or commentaries, would you mind waiting a couple of weeks?

**M. ROBERT HAJALY :**

3770

Oh, it's just a kind of brief preamble sentence; if I could be allowed one sentence?

**LA PRÉSIDENTE :**

3775

Let's state it as a question.

**M. ROBERG HAJALY :**

3780

Okay. Well, I just want to preserve the quality of the street as it is, so I'm asking that the by-law take note of the fact that the more typical height is 3 storeys, rather than 5.

3785

And also, on page 44 of the French version – I don't know if I have it here... I do, yes. I don't know, you can't see this from here, but anyhow, it shows that on the north side of the street, if buildings are above this base height, they will be drawn back. Like the Seville is, with the towers, but on the projection here on the south side where you have some towers – they don't exist, but they're projected – there is no pullback.

3790

So my question is: if towers are permitted on the south side, will they be required to be drawn back, let's say, above 3 storeys? Above 3 storeys.

**LA PRÉSIDENTE :**

Okay. Monsieur Villeneuve answered that last night.

3795 **M. ROBERT HAJALY :**

I don't... I didn't remember they answered it.

3800 **M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

The answer at your question is: yes. It is --

**LA PRÉSIDENTE :**

3805 As simple as that. Okay?

**M. ROBERT HAJALY :**

3810 Okay. Can I just... just one very small question, if I might, taking this as my second question?

**LA PRÉSIDENTE :**

3815 Your last one, because there is another person, the last person tonight.

**M. ROBERT HAJALY :**

3820 Yes, the last one, okay. There is a very brief passage where you say that there is going to be a reduction in the right-of-way along Tupper Street, between Atwater and Lambert-Closse. I didn't quite know what this meant, a reduction in the right-of-way, and what is the point of it? That's my question. What does it mean, and what is the reason for it?

**LA PRÉSIDENTE :**

3825 La reduction du... right-of-way, c'est une servitude? Un droit de passage.

**M. ROBERT HAJALY :**

3830 It says there is a reduction, there is going to be a reduction, or a proposed reduction in the right-of-way between Atwater and Lambert-Closse on Tupper Street. What does that mean, and what does it involve?

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

3835 En fait, c'est au niveau du concept, c'est une intention. On n'a pas encore calibré le nombre de mètres de réduction. Ça va faire l'objet d'une étude plus particulière.

**LA PRÉSIDENTE :**

3840 Plus particulière. Monsieur Chénard?

**M. VIATEUR CHÉNARD :**

3845 Je veux juste préciser que quand vous dites « reduction of right-of-way » means que l'emprise est plus... the street will be narrower.

**M. ROBERT HAJALY :**

3850 Narrower.

**M. VIATEUR CHÉNARD :**

The area where cars and trucks can travel will be reduced.

3855 **M. ROBERT HAJALY :**

Okay. Thank you for your patience.

**LA PRÉSIDENTE :**

3860

Thank you, sir, for your patience also. Alors, le dernier intervenant ce soir, monsieur Andrew Gelber.

**M. ANDREW GELBER :**

3865

Let's not talk about parks.

**LA PRÉSIDENTE :**

3870

Mr. Gelber?

**M. ANDREW GELBER :**

3875

My first question deals with this issue of density and patrimony on Ste. Catherine. We see the heights dropping off after Tower Street, a few people have asked questions about this: why at that point? And the answer, presumably, was that there was some patrimonial value afterwards.

3880

I am just trying to understand, and I'm not sure even if this is the right venue, the orientations of the City with patrimony. On Sherbrooke Street, for example, we have the Beaux-Arts building that went up, where we preserved these facades, and the setback with the high-

density development. Some are for this, and some are against this. Is there an orientation of the City with regards to the objective of increasing densities and the objectives of preserving patrimony?

3885

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Villeneuve?

3890

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

Si je peux me permettre de répondre en français?

3895

**M. ANDERW GELBER :**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

3900

Oui.

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

3905

Oui, tout à fait. C'est un exemple tout à fait probant puis concluant en rapport avec cette approche de conserver le cadre bâti et de permettre en retrait. Évidemment, il faut moduler en fonction de la rue Sainte-Catherine par rapport à votre référence sur la rue Sherbrooke, mais c'est une approche qui est privilégié, tout à fait.

**LA PRÉSIDENTE :**

3910

And your second question?

**M. ANDREW GELBER :**

3915           The second question is just to do with the concept of « sécurité de déplacement ». The  
only thing I see in the plans seems to be about signage; am I incorrect in that? Or, I don't want to  
waste the question on that. I saw a great focus on signage, and I'm wondering what other  
orientations, and just to add to that, there is urban issues, there are social issues taking place in  
the area. You've heard it from a number of people here. It's a difficult, fragile neighbourhood that  
3920 has all types of elements that – merchants and the local population; there is a difficult co-  
existence.

                  When we talk about security and movement, security of the student population, of the  
young people, because I can tell you from experience that young people have left the  
3925 neighbourhood because of their sense of insecurity in their movement in the neighbourhood.  
What other plans are there in place other than signage – so we don't have a risk of being hit by a  
bike – there are other risks in the area.

**LA PRÉSIDENTE :**

3930           Monsieur Villeneuve?

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

3935           Ce que l'on privilégie par rapport à l'approche de sécurité et des déplacements par  
rapport aux piétons, c'est une approche globale par l'élaboration d'un plan local de  
développement qui va prendre en compte l'ensemble de contraintes. C'est une approche qui est  
reconnue dans le Plan de transport de la Ville de Montréal, d'élaborer des plans locaux de  
déplacement dans des secteurs névralgiques comme des secteurs du centre-ville de Montréal.

3940

**LA PRÉSIDENTE :**

Okay? If you want to comment, you'll have the possibility later on.

**M. ANDREW GELBER :**

3945

No, I'm not sure what this means in concrete steps. You know, I understood signage is a concrete step, lighting is a concrete step, but other...

**LA PRÉSIDENTE :**

3950

Peut-être donner un exemple ou deux, Monsieur Villeneuve?

**M. SYLVAIN VILLENEUVE :**

3955

Bon, en fait, sans tomber dans la conception, là. Évidemment, l'approche des rétrécissements des trottoirs, je pense qu'on parle plus de marquage au sol, de repères pour sécuriser les traverses des piétons. Il faut mentionner, et ça c'est important pour la Commission et en réponse à votre question, lorsqu'on élabore un plan local de déplacement, ça fait l'objet d'une consultation, d'une validation auprès de la population résidente à l'étape du diagnostic et dans le cadre des propositions qui sont faites.

3960

**LA PRÉSIDENTE :**

3965

Okay, so you'll be involved in the consultation process, also. Well, thank you very much, Mr. Gelber.

**M. ANDREW GELBER :**

3970

Thank you.

**LA PRÉSIDENTE :**

3975 Et merci beaucoup à toutes les personnes qui sont venues poser des questions. Il y en a plusieurs qui ont quitté. Ça a donné l'occasion aux représentants de l'Arrondissement aussi d'aider à la compréhension du projet, je vous remercie, ainsi que l'équipe de l'Office.

Et demain, on se rencontre à 17 h 30 dans les locaux du CLSC Métro, dans le secteur, au 18, boulevard De Maisonneuve Ouest. D'accord?

3980 **AJOURNEMENT**

\* \* \* \* \*

3985 Je, soussignée, **YOLANDE TEASDALE**, sténographe officielle, certifiée sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

3990

\_\_\_\_\_  
YOLANDE TEASDALE, s.o.